

275 ans

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

arc
PRE



HUMOUR
L'actu selon
Anne
Roumanoff
PAGE 9

LARTIGE/CL2P/PROD

MERCREDI 16 OCTOBRE 2013 | www.arcinfo.ch | N° 238 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMINE
nwillemine@lexpress.ch

Malgré tout, c'est une bonne nouvelle

C'est une maxime que l'on apprend dès son plus jeune âge: il ne faut jamais se réjouir du malheur d'autrui!

On ne l'oubliera pas. Et donc, l'annonce faite par Nexans hier en fin d'après-midi n'est bien sûr pas une bonne nouvelle: 80 emplois supprimés en Suisse, deux sites industriels rayés de la carte, dont celui de Cossonay après 115 ans, au même endroit, d'activités liés au câble. Pour le site vaudois, c'est la fin définitive d'une véritable aventure industrielle même si le déclin de l'ancienne SACT (Société anonyme de câbleries et tréfileries) a commencé il y a plusieurs années déjà.

Mais pour une fois le canton de Neuchâtel parvient à tirer les marrons du feu. Le site de Cortaillod va donc récupérer plus de 150 emplois. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Et osons le dire, c'est quand même une bonne nouvelle pour l'économie cantonale.

Historiquement, Neuchâtel est un canton industriel. Ce qui l'a conduit à être plus sévèrement touché par les restructurations que certains de ses voisins. Mais son tissu industriel n'est pas seulement un simple héritage du passé. Aujourd'hui, il bénéficie d'une grande expérience en matière de qualité, d'un savoir-faire indéniable et de compétences humaines reconnues.

Des atouts qui permettent aux anciennes câbleries de Cortaillod, désormais intégrées dans la multinationale Nexans, de renverser la courbe descendante du nombre de ses employés. Le site neuchâtelois du groupe repassera ainsi au dessus de la barre des 430 postes de travail. Cela faisait plus de dix ans que les câbleries n'y occupaient pas autant de personnes. Espérons désormais que ce renversement ne soit pas qu'éphémère.

Par ailleurs, les historiens ne manqueront pas de rappeler que cela fait 90 ans que les activités industrielles de Cortaillod et Cossonay sont liées. C'est en effet en 1923 déjà que le groupe neuchâtelois est devenu actionnaire majoritaire de la société vaudoise, comme le raconte le Neuchâtelois Alain Cortat dans son ouvrage «Un cartel par-fait» (paru chez Alphil en 2009).

Et si, durant des décennies, les deux sites romands se sont développés de manière autonome, la décision annoncée hier par Nexans marque l'aboutissement d'un processus de regroupement industriel de bientôt vingt ans. ●

La fin de Cossonay fait le bonheur de Cortaillod

CÂBLE Pour faire face à un marché très concurrentiel, Nexans a annoncé hier réunir à Cortaillod toute sa production de câbles en Suisse.

FERMETURES Ce projet, soumis actuellement aux représentants du personnel, implique la fermeture de Cossonay (VD) et Breitenbach (SO).

AGRANDISSEMENT Cortaillod, qui passera à 432 emplois (+157), devra agrandir son site, situé sur un terrain qui lui appartient. **PAGE 3**

Chantier de la collégiale à l'arrêt début 2014



DAVID MARCHON

NEUCHÂTEL La première phase de la rénovation de la collégiale, les travaux extérieurs, est à bout touchant. La suite, à l'intérieur du bâtiment, est bien prévue, mais pas encore financée. D'où un «arrêt du chantier» en 2014. Explications. **PAGE 5**



KEYSTONE

FOOTBALL
La Suisse a fait son job jusqu'au bout **PAGE 18**

VAL-DE-RUZ
Les pompiers démissionnaires s'expliquent **PAGE 7**

SAINT-BLAISE
L'Entente conteste les tarifs de l'électricité **PAGE 6**

MÉTÉO DU JOUR

piéd du Jura à 1000m

11° 14°	7° 11°

SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 8
Cinéma	P. 10 ET 12
Télévision	PAGE 21
Carnet	P. 22-23

PUBLICITÉ

**PORTES OUVERTES
DU 18 AU 20 OCTOBRE**



En exclusivité SUISSE
la nouvelle gamme 2014
des camping-cars **FRANKIA**

Représentant exclusif pour la Suisse **FRANKIA**

Heures d'ouverture:
Vendredi et samedi de 9h à 18h
Dimanche de 10h à 17h



Agent depuis 1965



La Nouvelle **PEUGEOT 308**

**GARAGE
DU CHÂTEAU SA**
2520 La Neuveville

Route du Château 37-39
Tél. 032 751 21 90
Fax 032 751 44 73
atelier@garagechateau.ch
www.garagechateau.ch



9 771660 745006 30042



CENTRE DE L'ÎLE AREUSE BOUDRY

Station d'essence et Shop - 6 h - 22 h - Autoroute Sortie Areuse - Tél. 032 842 22 44

DISCOUNT DE L'ÎLE

Vin blanc, Le Cotillon, 75cl	3.95
Vin rouge Espagne, Pata Negra, 75cl	3.95
Dôle du Valais, AOC 2011, 75cl 1/2 prix	5.20
Rosé Le Gris, Chantegrive, 2012, 75cl	3.20
Rouge et rosé Corse, 2012, 75cl	3.60
Minervois, Château de Girard, 2012, 75cl	3.70
Merlot del Veneto, 2012, 75cl	2.45
Clairette de Die, Tradition, 75cl	7.50

Eau Cristalline, 6x1.5lt	1.90
Henniez verte, 6x1.5lt	4.50
Eau Sumol, orange-ananas, 6x1.5lt	8.90
Bière Sagres, 24x33cl	15.90

PRODUITS FRAIS

Yoghourts Toni, verre, 180g	0.75
Flan Noname, 4x125g	2.10
Gruyère 1 ^{er} choix, kg	13.90
Fromage à raclette Fleuron, kg	12.90
Lait UHT 3.5%, brique de 2 litres	2.30
Mandarines Satsumas, Espagne, kg	1.70
Pommes Golden II, pays, kg	1.20
Tomates grappes du pays	2.25

BOUCHERIE

Rôti de porc, cou, Suisse, kg 1/2 prix	9.90
Filet de porc, Suisse, kg	19.90
Steak de bœuf, Suisse, kg	31.00
Coquelets frais, Suisse, kg	9.50
Roulé fumé, épaule, Suisse, kg	12.90

PRIX CASSÉS JUSQU'AU 19 OCTOBRE 2013

Nescafé gold luxe, bocal 200g	9.90
Incarom sachet, 2x275g	8.90
Suchard Express, 2x1kg	11.50
Vinaigre aux herbes Kressi, 1lt	2.20
Mayonnaise Thomy, tube 265g	1.95
Papier WC Hakle, 24 rlx	11.50
X-Tra, poudre, 25 lavages	7.90

RESTAURANT

Tous les soirs:

Fondue chinoise et sa garniture	19.50
Mignons de bœuf, pommes frites, salade du buffet	19.50
Entrecôte de cerf, sauce poivrade, garniture chasse	28.-
Médallions de chevreuil grand veneur, garniture chasse	29.50

Le mardi soir les pizzas sont à 10.-

RETRO-TECHNICA
SUISSE
FRIBOURG
au Forum Fribourg

19+20 octobre 2013
Samedi 9.00 - 18.00 / Dimanche 9.00 - 17.00

21^e Bourse technique
avec tout ce que vous pouvez imaginer sous le thème:
Machines de bureau, ordinateurs, montres, jouets tech,
radios, TV, disques, automatés à musique ou jeu,
orgue de barbarie, photo, film & vidéo, machines, outils,
électrotechnique et électronique, armes de collection,
instruments physiques, appareils ménager,
appareils & accessoires en tous genres, etc.

Retro-Techno-Show
Musées: **Basel et Cité** (avec accompagnement de MAB (Aps & Scherren))

POUR COLLECTIONNEURS, ARTISANS & BRICOLEURS
VENTE ACHAT ECHANGE
Tél. 032 358 18 10
www.Retro-Technica.com ctr@bluewin.ch

ENSEIGNEMENT

**RENTRÉES
2013-14**
NEUCHÂTEL
www.cefco.ch
0848 413 413

Marketing
23 octobre

Aide-comptable
24 octobre

Ressources Humaines
24 octobre

Gestion d'entreprise
8 janvier

**CE NE SONT PAS
LES LARMES DES
OURS BLANCS
QUI FONT MONTER
LE NIVEAU DES
OCÉANS.**

**SAVE
THE ARCTIC
NOW!**
GREENPEACE

DEVENEZ DÉFENSEUR DE L'ARCTIQUE!
REJOIGNEZ NOUS SUR : WWW.GREENPEACE.CH/ARCTIC

OFFRES D'EMPLOI



Nous recherchons

**un(e) collaborateur(trice)
télémarketing**
(mandat temporaire de 3 mois)

Tâche principale:

- relance téléphonique des abonnés de nos titres.

Profil requis:

- expérience similaire;
- bonne élocution;
- contacts faciles;
- personnalité dynamique, efficace et convaincante.

Lieu de travail: le poste est basé à La Chaux-de-Fonds.

Horaires de travail: du lundi au vendredi, de 16h à 20h.

Entrée en fonction: novembre 2013.

Les dossiers de candidatures **complets** (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de certificats de travail, photographie) doivent être adressés **jusqu'au jeudi 31 octobre 2013**.

Société Neuchâteloise de Presse | Service du personnel |
«Offre d'emploi» | Case postale 2216 | 2001 Neuchâtel

Cherchez le mot caché!

Une boisson, un mot de 9 lettres

La solution de la grille se trouve en page 23

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	E	E	E	E	N	A	D	E	E	U	P	L	N
R	V	C	N	I	C	T	O	G	R	N	R	R	O
O	E	A	N	U	D	H	I	R	O	O	O	T	C
M	L	U	P	O	R	E	A	N	C	R	C	R	H
P	E	I	O	E	N	B	M	H	N	I	A	C	A
R	D	N	T	N	E	E	E	O	D	A	M	O	A
E	E	I	O	I	E	N	R	U	C	V	M	P	E
E	V	T	R	P	E	D	E	N	R	E	M	I	R
E	E	A	E	R	U	O	N	A	O	C	N	N	P
B	V	R	U	O	N	O	P	M	A	T	I	E	O
A	O	M	G	S	P	P	C	B	V	O	S	I	R
N	R	E	N	R	I	A	A	T	I	C	S	I	P
A	O	C	A	E	T	N	T	S	R	S	E	N	P
N	O	H	G	R	O	S	O	I	O	I	D	U	T
E	D	E	T	N	N	N	E	N	N	D	O	P	E

- | | | | |
|------------------|------------------|------------------|------------------|
| A Accord | Cupide | M Mannite | Proche |
| Agora | D Dénouer | Mèche | Propre |
| Armure | Dessin | Micron | Puni |
| Avarié | Dicton | N Neige | R Renoncé |
| Aviron | Disco | Noeud | Rompre |
| B Banane | E Ecrû | O Oison | S Sorgho |
| Baron | Elevé | P Patin | Studio |
| Barre | Epave | Pelouse | Suave |
| Brune | Eperon | Piège | T Tampon |
| C Cabanon | Etonné | Piston | Thon |
| Chah | Eviter | Piton | Trio |
| Comédie | G Gangue | Plané | V Vairon |
| Copine | Goudron | Poète | |
| Coupon | H Harpon | Poisson | |
| Crié | L Loch | Primer | |

CÂBLES Nexans annonce la fermeture des sites de Cossonay et Breitenbach. Cortaillod hérite de 157 emplois

FRANÇOIS NUSSBAUM

Bonne nouvelle pour le canton de Neuchâtel: le site de Cortaillod des câbleries Nexans va devoir s'agrandir en héritant de 157 emplois transférés des sites de Cossonay (VD) et Breitenbach (SO) qui, eux, vont cesser toute activité. L'opération annoncée hier, qui se soldera par la suppression de 80 postes de travail, va s'étaler sur deux ans. A terme, tout le secteur productif de Nexans Suisse sera concentré à Cortaillod, qui totalisera alors 432 postes de travail, contre 275 aujourd'hui.

«Depuis 2008, l'ensemble du groupe Nexans (réd: 26 300 employés dans le monde, dont 520 en Suisse) souffre d'une concurrence accrue dans une économie globalisée», explique Francis Krähenbühl, directeur général de Nexans Suisse. Le chiffre d'affaires (5 milliards d'euros l'an dernier, à cours constant des matières premières) a «légèrement diminué» en cinq ans, tandis que la marge opérationnelle plongeait plus gravement.

Pas de délocalisation

Un vaste projet de restructuration a été élaboré, qui vient d'être soumis aux représentants du personnel. Il implique des regroupements de sites et des transferts, «mais sans délocalisation de l'outil de production vers d'autres zones géographiques», tient à préciser Nexans. Autrement dit, la zone Europe, qui génère 56% du chiffre d'affaires du groupe, doit aussi conserver l'es-



Après la restructuration, le site de Cortaillod sera le plus important du groupe Nexans, après celui de Halden, en Norvège (câbles sous-marins). DAVID MARCHON

sentiel de la production. Mais il faudra supprimer 468 postes de travail sur le Vieux Continent.

En Suisse, le chiffre d'affaires a carrément reculé d'un tiers en

cinq ans. Et un gros déficit est attendu pour 2013. La restructuration, avec 80 postes passant à la trappe, consiste à regrouper à Cortaillod toutes les activités industrielles et administratives. Le site vaudois de Cossonay cessera toute activité, son effectif de 75 personnes étant transféré sur le site neuchâtelois. Sans grand dommage, semble-t-il: la distance n'est pas grande et beaucoup d'employés habitent la région d'Yverdon.

Pour Breitenbach, ce sera plus complexe, admet Francis Krähenbühl. Sur l'effectif de 166 personnes, une cinquantaine de

postes disparaîtront en suppressions et en synergies, et 108 seront transférés à Cortaillod. Mais il s'agit d'emplois et non de personnes: il est peu probable que les employés du site soleurois acceptent de faire le déplacement. Un plan social et des mesures d'accompagnement sont donc prévus pour cette partie de l'opération.

Place à l'embauche

C'est dire que la majorité des emplois hérités de Breitenbach devront être repourvus à Cortaillod par de nouveaux engagements. Ce qui compense-

ra largement les 22 suppressions de postes neuchâtelois dans le secteur des câbles à haute tension. Il faudra aussi agrandir et construire pour suivre l'augmentation de volume de la production sur le site. Cela ne devrait pas poser de problème particulier, selon Philippe Jacopin, administrateur de la société, dans la mesure où Nexans occupe un terrain qui lui appartient. A Cossonay et Breitenbach, l'entreprise n'est que locataire, avec de gros frais à la clé.

Philippe Jacopin précise qu'à ce stade, le conditionnel s'im-

pose dans ce qui est encore formellement un projet: rien ne sera fait avant que les représentants du personnel, au niveau de l'ensemble du groupe, n'aient donné leur accord.

Cette étape, qui devrait s'achever avant la fin de l'année, consiste en fait à vérifier que les accords de partenariat ont été respectés. Mais pas à se prononcer sur le bien-fondé de la restructuration, qui reste de la seule compétence de la direction. Sauf surprise, l'opération devrait prendre fin dans le courant du deuxième semestre 2015. ◉



«Nexans doit affronter une concurrence accrue dans une économie globalisée.»

FRANCIS KRÄHENBÜHL DIRECTEUR GÉNÉRAL DE NEXANS SUISSE

Une histoire qui remonte à 1879

Fondée en 1879 par Edouard Berthoud, industriel, et François Borel, ingénieur civil, l'entreprise de câblerie de Cortaillod fut la première fabrique au monde de câbles électriques sous

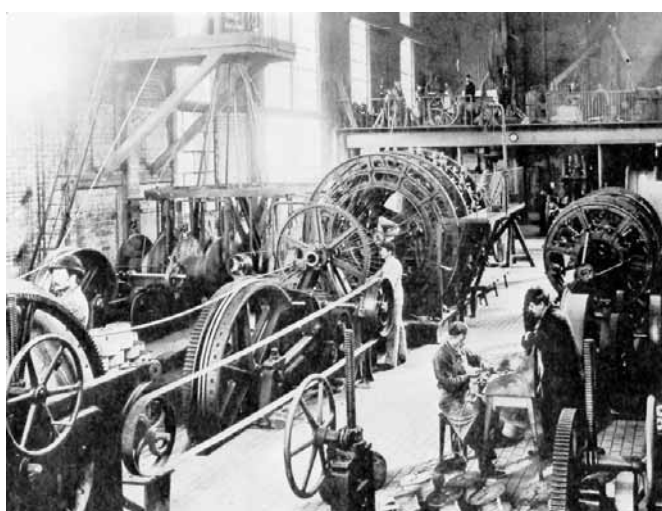
gaine de plomb. Constituée en société anonyme en 1884 sous le nom de «Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud, Borel & Cie». Holding depuis 1975, elle a ab-

sorbé les câbleries de Cossonay et de Breitenbach.

En 1994, elle passe sous le contrôle du groupe français Alcatel-Alsthom. En 1996, le secteur des téléseaux est repris par la société Cablecom. Depuis 2001, sous le nom de Nexans Suisse SA, elle est une filiale du groupe international français Nexans.

Elle est dirigée aujourd'hui par Francis Krähenbühl, ingénieur chimiste de l'Université de Neuchâtel.

Ses produits sont aujourd'hui les câbles, accessoires et systèmes pour installations terrestres, sous-lacustres et aériennes: réseaux d'énergie (câbles à haute, moyenne et basse tension), télécoms (notamment fibres optiques), industrie et bâtiment (ascenseurs, produits sécurisés en cas d'incendie). ◉



Débuts des câbleries: pas loin de Chaplin... BIBLIOTHÈQUE UNI NEUCHÂTEL

REPÈRES

7,2 milliards d'euros: le chiffre d'affaires du groupe Nexans en 2012 (compte tenu des fluctuations du marché des matières premières).

4 géants du câble se battent sur le marché mondial. Le premier est l'Italien Prysmian, issu de Pirelli, avec un chiffre d'affaires de 7,8 milliards d'euros. Suivent Nexans, LS-Cable (Corée) et General-Cable (Etats-Unis).

Si ces grands groupes sont des «généralistes» du câble, ils sont concurrencés par des sociétés spécialisées dans un secteur, au Moyen-Orient et en Asie.

4 sociétés helvétiques sont notamment en concurrence avec Nexans Suisse: Leoni-Studer (AG), Brugg-Kabel (AG), Daetwyler (UR) et Huber+Suhr (AR).

L'Etat prêt à épauler

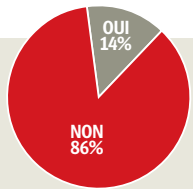
Responsable de l'économie au Conseil d'Etat, Jean-Nat Karakash ne peut que se réjouir de voir Nexans pérenniser le site de Cortaillod et y développer l'emploi, dans un contexte économique mondial difficile. «Le fait que des délocalisations plus lointaines ne soient pas envisagées est rassurant: ce n'était pas acquis d'avance, pour une entreprise d'envergure mondiale obligée d'optimiser sans cesse ses dispositifs», remarque-t-il.

Le conseiller d'Etat prend note que le projet est en consultation auprès des représentants des employés pour plusieurs semaines. Mais, dit-il, si les propositions de la direction passent la rampe, l'entreprise devra embaucher. «Nous avons, dans le canton, le potentiel pour y répondre: la formation a suivi, avec des profils variés sur le marché du travail».

«Outre l'aide aux chômeurs, ajoute-t-il, les services de l'économie et de l'emploi sont aussi là pour épauler les entreprises dans leurs efforts de recrutement de personnel dans le canton, efforts qui peuvent être coûteux», note encore Jean-Nat Karakash.

Le dialogue va s'engager dans de bonnes conditions: les décisions se concrétiseront en 2015, ce qui donne un peu de temps. Mais des entreprises de cette taille sont bien suivies par les pouvoirs publics «avant, pendant et après», assure-t-il.

Philippe Leuba, ministre vaudois de l'Economie, parle de la fermeture de Cossonay comme d'un «moindre mal», les emplois étant transférés. A Soleure, le chef du Service cantonal de l'économie refuse aussi de parler de cataclysme, la proximité de Laufon et Bâle offrant des perspectives d'embauche. ◉



NEUCHÂTEL La 1ère phase des travaux est à bout touchant, mais la suite n'est pas encore financée.

«Arrêt chantier» à la collégiale en 2014

MATTHIEU HENGUELY

La première phase des travaux de rénovation de la collégiale de Neuchâtel va se terminer ces prochains mois, et il paraît déjà fort plausible qu'il n'y aura pas ou peu d'ouvriers l'an prochain aux abords de l'édifice pour la phase 2 (rénovation intérieure). En cause, la coordination des investissements pour les prochaines années du côté de la Ville.

A l'heure actuelle, «l'exécutif de Neuchâtel est en train de finaliser sa planification financière quadriennale des investissements», explique le président de la Ville Olivier Arni. Qui donne un délai à mi-novembre pour en savoir davantage sur ces investissements ainsi que sur le programme politique pour les années 2014-2017.

«La deuxième étape est bien prévue, avec un calendrier coordonné avec les autres objets inscrits à notre planification. Comme pour la première étape, un soutien du canton et de la Confédération sera sollicité», indique Olivier Arni.

Pas encore de crédit

On n'est donc pas encore à la phase d'un crédit soumis au Conseil général. De plus, à cette phase succédera un appel d'offres. Soumis aux marchés publics, celui-ci pourrait nous emmener plus loin dans l'année. Et en sachant que la procédure d'adjudication de la première phase des travaux avait pris du retard du fait d'un recours, de l'eau pourrait couler sous les ponts.

Dès lors, les architectes en charge de la rénovation de la collégiale parlent déjà d'un «arrêt chantier» pour le début 2014. «Mais qui laissera la place à des travaux préparatoires», complète Marc Hubscher, qui assure la di-



D'ici mi-novembre, les échafaudages pourraient disparaître. Les barricades devraient, elles, faire place nette d'ici la fin de l'année. DAVID MARCHON

rection locale des travaux. Actuellement, impossible de donner une date pour l'arrivée des nouveaux échafaudages à l'intérieur.

Il n'y a néanmoins pas péril en la demeure. «C'est courant de procéder ainsi, par tranche, sur des chantiers d'aussi longue durée», indique Danilo Mondada, l'un des architectes responsables. «La solution idéale, c'est la continuité. Mais tout dépend de la capacité financière de la commune.»

Son collègue Christophe Amsler, qui s'occupe également des rénovations de la cathédrale de Lausanne de cette manière, abonde dans ce sens: «Vu l'impor-

tance des montants, c'est logique et plus raisonnable de fonctionner ainsi. On ne peut imaginer prendre des engagements financiers sur de nombreuses années.»

Les deux hommes expliquent de plus que sur un tel chantier, il est difficile d'effectuer pour plus de deux à trois millions de francs

de travaux par années la saison de travail en extérieur étant aussi restreinte.

Ensuite, la planification de la seconde phase est sous toit. «Le projet est fait, le devis est fait», indique Danilo Mondada, dont le mandat, qui se termine prochainement, incluait la préparation

du budget des rénovations intérieures. Le devis est annoncé «conforme à ce qui était prévu à l'époque».

Les Neuchâtelois pourront donc retrouver tout prochainement leur collégiale toute belle de l'extérieur. Mais la fin de la rénovation n'est pas pour demain. ◉

De mystérieuses traces blanches

Un lecteur attentif de «L'Express» nous a fait parvenir un cliché montrant deux longues traces blanches sur la façade nord de la collégiale. Déjà un accro post-rénovation?

Que nenni! «C'est une trace archéologique d'une ancienne toiture qui couvrait l'aile du cloître», explique Danilo Mondada, l'un des architectes responsables. «Nous avons fait exprès de la laisser apparente, d'entente avec l'archéologue.» Le nettoyage des pierres l'a rendue visible.

Il en a été de même avec des traces de peintures retrouvées sur la façade sud. «Tout ce qui correspond à des traces d'activité humaine est maintenu», explique son collègue Christophe Amsler. «Les altérations du temps sont par contre effacées.»



Ces lignes blanches (photo mah), ainsi que les pierres voisines rougies suite à un incendie – nous l'expliquions dans ces colonnes en septembre –, sont des témoins d'une configuration différente des lieux à l'époque, le cloître ayant vraisemblablement un étage de plus. ◉

ROCK Clip neuchâtelois sélectionné à Paris

Le clip de la chanson «Kingliffe», du groupe rock neuchâtelois Atomic Shelters, fait partie des 30 films sélectionnés à l'International Music Video Festival de Paris. «Le clip est réalisé en conditions low-cost, avec plus d'idées que de moyens» explique son réalisateur Bastien Bron. «Il a une patte très 'bricole', c'est particulièrement réjouissant de le voir en compétition avec des grosses productions, comme Jon Spencer Blues Explosion ou Vitalic».

Esthétique des années '50

Selon Bastien Bron, il s'agit là du seul clip suisse en compétition. Tourné pour les scènes en extérieur à la plage de Serrières, le film tourne autour de la publicité et de la consommation dans les années 1950, «sans message politique», précise le réalisateur. «Les années 1950, c'est une esthétique que j'aime bien et qui colle à la pochette du groupe.»

La projection du clip aura lieu à Paris le 9 novembre. Les internautes peuvent également voter pour le prix du public par internet (www.internationalmusicvideofestival.fr). ◉ NHE

INSOLITE Arbres évacués par hélicoptère au centre de Neuchâtel

De nombreux Neuchâtelois ont pu admirer – ou tout au moins entendre – un hélicoptère faisant des allers-retours du côté du château de Neuchâtel, hier en tout début d'après-midi. Rien à voir avec les travaux de la collégiale, il s'agissait ici d'évacuer du bois. «Une autorisation pour le survol du centre-ville a été donnée entre 13h30 et 14h30», indique la chargée de communication de la Ville Sandra Spagnol. Il s'agissait de travaux privés, pour lesquels la Ville a autorisé ce survol. «Des arbres qui menaçaient les bâtiments au nord de la rue des Moulins ont été coupés et la seule manière de les évacuer était de le faire par les airs.» ◉ MAH

«ON FINIRA LA PREMIÈRE PHASE À LA FIN DE L'ANNÉE»

L'architecte Danilo Mondada le confirme: «on finira la première phase des travaux à la fin de l'année». Les ouvriers terminent des joints, des «intégrations chromatiques» (pour rendre un peu uniforme la couleur) et d'autres retouches. «Nous enlevons environ un étage d'échafaudage toutes les deux semaines», indique Marc Hubscher. «Le 10-15 novembre, on sera au sol.» Actuellement, une dizaine de personnes s'affairent autour de la collégiale. L'objectif affiché? «Que tout soit dégagé, barricades comprises, le 31 décembre.»

THÉÂTRE Jehanne04 revisite Labiche

La compagnie de théâtre Jehanne04 jouera «Les courtes de Labiche» depuis jeudi, et jusqu'au 23 octobre, au théâtre du Pommier de Neuchâtel. Eugène Labiche était un célèbre auteur de vaudevilles, des comédies légères sans intentions de morale très populaires au 19ème siècle, souvent composées de nombreux rebondissements, d'histoires d'amour et de mariages, sans oublier les claquements de porte.

A travers la mise en scène de Sylviane Rössli, la compagnie amateur revisite ces pièces pour les remettre au goût du jour: «Nous ne jouons pas un Labiche traditionnel dans un salon vieillot avec des portes en carton: le décor sera une grande boîte blanche», explique Sylviane Rössli. Pour

moderniser ces farces, la metteuse en scène les a «sitcomisées», soit rendues semblables à une série télévisée comique caractérisée par un décor récurrent. «Nous avons par exemple repris les jingles entre les scènes, éléments typiques des sitcoms.»

La distribution des rôles ne sera pas non plus traditionnelle, puisque «les rôles ont été déterminés en fonction de la dynamique du groupe, et pas en fonction des âges et sexes. Le genre des personnages sera reconnaissable à une perruque», raconte Sylviane Rössli. «Il ne s'agit pas de parodier Labiche, mais de le dépoussiérer.» Malgré ces actualisations, les textes des pièces «Permettez Madame» et «Les suites d'un premier mariage» ne seront modifiés que de quelques coupes. ◉ LEJ

NEUCHÂTEL La justice a acquitté une trentenaire dénoncée par l'école.

Mère au tribunal pour un congé scolaire

Prévenue d'infraction à la loi sur l'organisation scolaire et à l'arrêté concernant la fréquentation de l'école obligatoire, Mathilde*, une trentenaire, a été acquittée hier matin par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel.

Sa rocambolesque histoire commence il y a environ deux ans. Mathilde sollicite du Conseil d'établissement scolaire de sa commune un congé de cinq semaines pour son fils. Celui-ci pourrait ainsi partir cinq semaines en Australie, en compagnie de sa grand-mère, pour rendre visite à ses cousins, tout en étant scolarisé avec eux. Le Conseil d'établissement scolaire accepte la demande, mais il précise qu'au retour de son fils, Mathilde de-

vra déposer une preuve de la scolarisation en Australie.

Le fils de Mathilde s'envole pour Melbourne à mi-janvier 2012. Le hic, c'est que cette période correspond, en Australie, aux grandes vacances... Le jeune homme ne peut ainsi être accueilli par aucune école. Il se contente donc, sous la supervision de la famille, de remplir les nombreuses fiches d'exercices que son enseignant lui a données comme devoir.

Quelques mois après le retour de son fils, Mathilde reçoit un coup de fil d'un membre du Conseil d'établissement scolaire, qui lui demande cette fameuse attestation de scolarisation. Mathilde lui indique qu'elle ne l'a pas et lui explique

pourquoi. «Le téléphone a duré trois minutes», racontera la prévenue à l'audience.

Mathilde n'entend plus parler de cette affaire jusqu'en mars 2013, lorsqu'elle apprend que le Conseil d'établissement scolaire l'a dénoncée au Ministère public. Par ordonnance pénale, celui-ci la condamne à 500 francs d'amende. Mathilde fait opposition.

Une erreur excusable

«Je suis mère célibataire, 500 francs, c'est un gros trou dans mon budget», a expliqué hier la prévenue, qui n'était pas représentée par un avocat. Elle a admis avoir fait une erreur. «Mais je ne comprends pas qu'aujourd'hui on en fasse tout un flan.»

«A mon sens, vous n'avez commis aucune faute. Votre erreur est parfaitement excusable», a estimé la juge Geneviève Calpini Calame. «Vous n'avez pas menti au Conseil d'établissement scolaire. En faisant la demande de congé, vous ignoriez que c'était les vacances en Australie. Le Conseil d'établissement l'ignorait aussi. Il y a donc une erreur de votre part, mais aussi de la leur.»

La présidente du tribunal a regretté que le Conseil d'établissement scolaire n'ait pas jugé utile de discuter avec l'intéressée avant de la dénoncer. En veillant à ce que son fils fasse ses devoirs, Mathilde a, aux yeux de la juge, rempli ses engagements. «A l'impossible, nul n'est tenu.» ◉ NHE

*Prénom fictif

6 RÉGION

ÉLECTRICITÉ Le parti de l'Entente fait recours auprès de l'autorité fédérale. Tarifs contestés à Saint-Blaise

FRÉDÉRIC MÉRAT

Naissante, Eli10 SA, la société qui gère le commerce d'électricité pour huit communes du littoral, suscite déjà des remous. Les tarifs qu'elle a fixés pour 2014 sont contestés par l'Entente, à Saint-Blaise. Le parti a fait un recours auprès de la commission fédérale de l'électricité (ElCom).

La majorité du Conseil communal a ratifié les tarifs. Sous réserve de la décision de l'ElCom, les ménages subiront une hausse du prix de l'énergie de 8,3 pour cent. Pour une famille standard avec deux enfants, qui consomme 3700 kilowattheures par an, cela représente une trentaine de francs en plus, sur une facture de quelque 800 francs en 2013, estime Marc Chauvy, secrétaire comptable de la commune de Saint-Blaise.

Ménages otages

L'Entente critique cette augmentation alors même que le prix d'achat pour la commune diminue de 5% en passant par Eli10. Celle-ci «va pratiquer une politique de tarifs inférieurs au prix de revient en faveur des entreprises consommatrices de plus de 100 mégawattheures. Une telle po-



Il y a de l'électricité dans l'air en lien avec la politique tarifaire du «petit Viteos» du Littoral. ARCHIVES DAVID MARCHON

entreprises qui sont ailleurs; on a meilleur temps d'avoir de meilleures conditions pour les particu-

faire serait plus ou moins calquée sur celle de Boudry.

Pas justifié

Responsable des Services industriels de Boudry, pressenti pour diriger Eli10, Christian Messerli juge que «l'attaque n'est pas justifiée». Comme lors d'une fusion de communes, «on a l'impression que l'autre s'en sort mieux». Une harmonisation des tarifs nécessite de faire des compromis et des concessions. C'est aussi le cas de Boudry, qui «sacrifie ses services industriels pour le bien des autres communes».

Le but n'est pas de générer davantage de chiffre d'affaires, mais d'être «équitable», selon Christian Messerli. Et globalement, les tarifs sont inférieurs de quelques pourcents à ce qu'ils étaient pour 2013. En comparaison cantonale, les tarifs moyens sont «corrects, voire inférieurs à

ceux de Viteos ou du Groupe E». De l'avis de Christian Messerli, c'est à tort que l'Entente saint-blaisoise se focalise sur une catégorie de clients, les ménages. Intégrer les entreprises dans un calcul global permet d'être plus compétitifs en termes de coûts d'approvisionnement auprès du fournisseur, le Groupe E. Saint-Blaise profite elle aussi des «effets de synergie».

«Avant on vendait l'électricité moins chère; on était même parmi

les moins chers», relève Marc Chauvy. Dorénavant, il s'agit de «mutualiser les charges et les revenus pour pouvoir lutter face à l'ouverture du marché de l'électricité», souligne Marc Chauvy.

Depuis l'année passée, les entreprises grosses consommatrices peuvent déjà s'approvisionner directement auprès du fournisseur. A Saint-Blaise, Prodega, Swisscom ou Coop ont fait ce choix. L'établissement médico-social Le Castel ou Vi-

soGym continuent à faire le choix de la proximité. Quitte à payer un peu plus pour de meilleurs services. Avec les nouveaux tarifs, les entreprises gourmandes en énergie paieront toutefois entre 4 et 18% de moins qu'actuellement.

Sans les gros consommateurs, «il y a bien longtemps qu'on paierait bien plus pour l'électricité», estime l'administrateur communal de Saint-Blaise, Yves Ehret. En participant à Eli10, la commune doit «jouer le jeu».

«On doit avancer»

La stratégie de regroupement communal autour du commerce de l'électricité a été définie de longue date, rappelle Christian Messerli. «On y travaille depuis presque trois ans». Même si les personnes autour de la table ont changé, «on doit avancer». Le responsable de la mise en place de Eli10 note que les tarifs ont été fournis à toutes les communes concernées dans les délais. Dans tous les cas, le Conseil communal a donné son aval, et même le Conseil général s'agissant de Cortaillod. Dans le cas de Saint-Blaise, si l'ElCom venait à juger les tarifs non justifiés ou abusifs, la société est prête à les justifier de manière précise.

Il n'est pas question pour l'Entente de songer encore à se retirer de Eli10. Mais «ça augure mal», dit Alan McCluskey, en référence aux nouveaux tarifs. Si d'aventure l'ElCom devait les confirmer, les suites à donner dépendront du soutien de la population. ●

«Je ne vois pas où est l'intérêt pour Saint-Blaise de favoriser des entreprises qui sont ailleurs.»

ALAN MCCLUSKEY PRÉSIDENT DE L'ENTENTE

litique a peu d'intérêt pour la commune de Saint-Blaise, qui ne dispose que de quelques entreprises de ce type», selon un communiqué du parti. Cette politique de développement industriel «prend en otage les petits consommateurs pour financer les entreprises d'autres communes».

«Je ne vois pas où est l'intérêt pour Saint-Blaise de favoriser des

liers», explique Alan McCluskey, président de l'Entente.

En se regroupant et en passant par une société, l'idée de départ était d'obtenir de meilleurs prix. Ce n'est pas le cas, observe Alan McCluskey. Il reproche à Eli10 de ne pas avoir suffisamment pris en compte les situations particulières des communes dans la fixation des tarifs. La politique tari-

NÉCROLOGIE

Albert Vilaine est décédé

On n'entendra plus la verve contestataire d'Albert Vilaine. De son vrai nom Alain Bieler, l'artiste à la candeur lapidaire a rendu son dernier soupir vendredi.

Ce natif de Bôle, devenu ensuite Chaux-de-Fonnier, avait vu le jour en 1968. «Nul doute que les fées humour noir et rire jaune s'étaient penchées au-dessus de son berceau», écrivait-on en 2009, date de la publication de son roman «Journal intime d'un nourrisson», aux éditions Paulo-Ramand. Écrivain et musicien libertaire et provocateur, Alain Bieler était de ceux qui sont trop sensibles pour pouvoir être tendres. «Qu'est-ce que la provocation? Faire des révérences à des gens qui ne les méritent pas ou les dénoncer?», demandait-il

à la sortie de son album au titre évocateur «Tête de nœud», dans lequel il écornait en vrac l'autorité militaire et religieuse, les peuples et lui-même. Il n'empêche, c'est quand même l'image d'un grand romantique, d'un papa aimant et d'un homme intègre et exigeant qu'il laisse aujourd'hui à ses proches, mais aussi aux toxicomanes et handicapés qu'il encadrait en qualité d'éducateur.

Atteint depuis six ans par un terrible cancer de la moelle épinière, il se fichait d'autant plus des convenances. On gardera le souvenir lumineux de ses pieds de nez à la maladie sur les scènes régionales, du Moultopass à Espace Noir en passant par le Petit Festival dans la Grande Prairie. ● SYB

COLOMBIER La Société protectrice des animaux lance un appel de détresse.

Vingt-cinq chatons abandonnés

Vingt-cinq. C'est le nombre de chatons abandonnés qu'a dû recueillir l'antenne neuchatoise de la Société protectrice des animaux (Span) cette fin d'année. Une situation totalement inhabituelle, selon Chantal Yerli, responsable du refuge SPA de Cottendart, à Colombier: «D'habitude, à cette saison, on n'en reçoit plus.»

Si le nombre d'animaux déposés atteint des records, l'inélégance des procédés de dépôt fait de même: «Normalement, les gens nous téléphonent puis nous apportent les animaux. Là, la plupart de ces chatons ont été laissés de nuit dans la cabine à l'entrée du refuge». Cette cabine est normalement réservée à la police, qui y dépose les bêtes



C'est dans cette cabine à l'entrée du refuge, normalement réservée à l'usage de la police, que des chatons ont été laissés. DAVID MARCHON

ELI10 EN QUELQUES MOTS

A la fin de l'année dernière, les législatifs de huit communes ont approuvé la création d'une société anonyme pour faire face à la complexité croissante du marché de l'électricité. Il s'agit d'Auvergnier, Bôle, Boudry, Cornaux, Cortaillod, Le Landeron, Pesieux et Saint-Blaise. Qualifié de «petit Viteos» lors de son lancement, Eli10 sera formellement créée le 7 novembre. Les actes de fondation passeront alors devant le notaire. La nouvelle société, dont les bénéfices seront reversés aux commu-

nes sous forme de dividendes, sera opérationnelle dès le 1er janvier prochain. A partir de 2014, elle communiquera elle-même les tarifs de l'électricité.

La SA hérite de la structure des Services industriels (SI) de Boudry, où elle sera basée. Christian Messerli se profile comme le directeur naturel. Aux seize collaborateurs actuels des SI de Boudry devraient s'ajouter quatre ou cinq employés dans le courant de l'année prochaine. ●

qu'elle recueille hors des heures d'ouverture du refuge. «On y a retrouvé une chatte avec huit petits, ainsi qu'un chaton enfermé dans un sac en plastique», détaille Chantal Yerli.

Pour illustrer le manque de courage de certains propriétaires d'animaux qui souhaitent s'en débarrasser, Chantal Yerli raconte le cas d'une dame qui avait contacté le refuge pour remettre un chien qu'elle aurait retrouvé attaché à un arbre, en forêt. «En fait, cette dame était la propriétaire du chien.»

Chantal Yerli invite ceux qui la perspective d'adopter un ou plusieurs chatons séduirait à se rendre directement au refuge de la Span, Cottendart 5, à Colombier (à côté de l'usine Vadec). ● NHE

VAL-DE-RUZ Les sapeurs-pompiers des sections nord et ouest expliquent leur démission. Après les propos tenus par l'exécutif, ils ont choisi eux aussi de s'adresser aux médias.

Les quinze démissionnaires répliquent

ANTONELLA FRACASSO

Restés discrets jusqu'à aujourd'hui, les quinze sapeurs-pompiers démissionnaires du Val-de-Ruz sortent de leur silence. A la suite de la conférence de presse tenue jeudi dernier par l'exécutif de la nouvelle commune, les hommes du feu ont décidé à leur tour s'adresser aux médias via un courriel envoyé à notre rédaction hier matin.

Selon les démissionnaires, plusieurs demandes de conciliation ont été effectuées depuis 2012, toujours sans suite. «Le problème de fond est relationnel. Des conflits existent depuis de nombreuses années avec le commandant du Centre de secours», souligne Gilles Greub, représentant des sapeurs-pompiers démissionnaires du Val-de-Ruz, section nord.

Commandant controversé

Depuis le début de l'année, les autorités politiques de Val-de-Ruz ont reçu quinze lettres de démission de membres volontaires de l'état-major des sections nord et ouest. Pour faire taire les rumeurs sur un manque de sécurité dans la région, l'exécutif de la nouvelle commune avait présenté jeudi passé le nouveau concept de défense incendie. En collaboration et sous le contrôle de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, Patrick Vuilleumier, actuel chef du Centre de secours du Val-de-Ruz et nommé chef de réorganisation du projet par le Conseil communal, en avait exposé les bases.

Le courriel des démissionnaires fait justement référence à Patrick Vuilleumier. «Avant la fusion, les regroupements nord et ouest avaient le soutien des autori-



Selon les quinze pompiers démissionnaires, le Conseil communal de Val-de-Ruz recevra d'autres lettres de démission. Plus de 50% des instructeurs fédéraux sapeurs-pompiers devraient quitter leur fonction d'ici la fin de l'année. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

tés politiques en place, contre les agissements et la volonté de tout diriger du commandant du Centre de secours», font savoir les pompiers démissionnaires. «Aujourd'hui, la vision et les agissements du Conseil communal sont bien différents. Une bonne partie des décisions a été remise à ce commandant, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation. Que le commandement et le pouvoir organisationnel puissent être remis en-

tre les mains d'une seule et même personne ne préoccupe pas le Conseil communal.» Une équipe solidaire vaut mieux qu'une seule personne qui commande, précisent les démissionnaires.

En revanche, Gilles Greub ne remet pas en doute une seule seconde les compétences techniques du commandant du Centre de secours. «Aucun démissionnaire n'est contre la nouvelle organisation. Un projet similaire avait déjà été mis sur pied par les commandants en 2011. Un projet arrêté avant la fusion, sur le souhait du commandant du centre de secours et de son autorité politique.»

Mis en cause, Patrick Vuilleumier n'ajoute qu'un seul élément: «Depuis le 1er janvier, un processus a été mis en place dans le cadre de la réorganisation. Ces gens étaient présents et pouvaient s'exprimer. Ils avaient un certain nombre de con-

testations mises en votation. Comme ils étaient minoritaires, elles n'ont pas été retenues.»

Egalement contacté, le conseiller communal en charge de la sécurité François Cuche n'a pas souhaité s'épancher trop longuement sur la question. «Chacun a le droit de s'exprimer en prenant ses responsabilités. Je ne veux pas entrer dans cette polémique maintenant. Le Conseil communal communiquera en temps voulu», signale l'édile de Val-de-Ruz. «Nous n'allons pas laisser dire n'importe quoi.»

Démissions en prévision

Toujours selon les pompiers démissionnaires, d'ici la fin de l'année, plus de 50% des instructeurs fédéraux sapeurs-pompiers mettront un terme à leur fonction. Soit près de 40% des cadres formés, expérimentés et

disponibles en journée, qui ne seront plus là pour diriger les hommes lors d'interventions. Commandant du corps des sapeurs-pompiers de la section nord du Val-de-Ruz jusqu'à fin 2012, Jean-Michel Blandenier est lui aussi d'avis que d'autres démissions vont suivre. Bien qu'ayant quitté ses fonctions, il n'hésite pas à exprimer son point de vue. «L'arrêt de mes fonctions n'a rien à voir avec cette situation, mais je comprends les revendications des démissionnaires. Entamer un dialogue n'a pas été facile.»

Selon Gilles Greub, une partie des démissionnaires est prête à la discussion. «Nous sommes tous volontaires. Nous ne pratiquons pas cette activité par besoin, mais par conviction. Nous sommes au service de la population et ouverts à un débat constructif.»

COUVET

Des mamans ouvrent leurs armoires

Trouver une paire de skis pour le petit dernier à bon prix ou lui faire plaisir en lui trouvant un nouveau joujou, c'est ce que proposera ce dimanche le 9e Troc des mamans de Couvet, ici dans sa version automne-hiver. Une trentaine de mamans (et de papas) proposeront habits, jouets, affaires d'hiver et autres lugues le matin (9h-12h) à la grande salle (salle de spectacle) du village. L'après-midi (14h-17h), autant d'exposantes proposeront à leur tour leurs trésors. «C'est l'occasion de faire le tri dans tout ce qu'on garde», note Kathia Oliveira, organisatrice, «et de trouver de quoi passer un bon hiver pas cher». ● MAH

LE LOCLE

Le bon nom du chef

Dans la page «Petits nouveaux du Gault & Millau», annonçant les restaurants qui font leur entrée dans le célèbre guide (notre édition du samedi 12 octobre) nous avons malencontreusement estropié le nom de famille du chef de Chez Sandro, au Locle. Il s'agit bien de Loïc Liechti, et non de Loïc Luthi. Avec nos excuses. ● CLD

LA SAGNE

Un litre d'eau sur deux part en fuites

La station de pompage de La Sagne pour le traitement de l'eau consommable prend de l'âge, nécessite beaucoup de travaux de maintenance «et consomme une quantité d'énergie inadmissible au jour d'aujourd'hui», lit-on dans un rapport aux conseillers généraux. Ils devront se prononcer lundi prochain sur un crédit qui frise le million de francs (960 000).

On apprend qu'un litre d'eau traité sur deux part dans la nature, en fuites. Si le crédit est voté, les travaux devraient avoir lieu en 2014. ● RÉD

⚡ Le problème est relationnel. Des conflits existent depuis des années à cause du commandant du Centre de secours.»

GILLES GREUB REPRÉSENTANT DES 15 SAPEURS-POMPIERS DÉMISSIONNAIRES

PUBLICITÉ

HYPOTHÈQUE
2,25%



TAUX FIXE SUR
10 ANS*

* Voir conditions détaillées en agence.

T. +41 (0)800 829 830
www.ca-financements.ch

CA CRÉDIT AGRICOLE
FINANCEMENTS (SUISSE) SA

LE MAG

CINÉMA
Un biopic très kitsch

Soderbergh raconte l'histoire de Libarace, vedette du music-hall. Avec Matt Damon et Michael Douglas en amants décadents.

PAGE 12



DCM

HUMOUR Anne Roumanoff revient dans le Haut et le Bas avec son nouveau spectacle.

«C'est le public qui décide»

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BOSSHARD

«On ne nous dit pas tout!», scandait régulièrement Anne Roumanoff le dimanche sur le plateau de Michel Drucker. Verre de rouge à portée de main, finalement levé à la santé de Radio Bistro, «le seul média libre et indépendant», où politiciennes et politiciens sont passés à la moulinette.

Vie politique toujours, mais aussi petits et grands travers de notre société sont au cœur de la cible de son nouveau spectacle, «[Rouge] manoff!». Diktats alimentaires, quête du bonheur, smartphones... Anne Roumanoff dégomme à tout va, comme s'en délectera sans doute le public neuchâtelois samedi à La Chaux-de-Fonds, puis le 15 novembre à Neuchâtel. Présentée l'an dernier au Palais royal à Paris, la copie n'a cessé d'évoluer depuis. Actu oblige... Mais pas que... Au bout du fil, le débit est rapide, les réponses plutôt expéditives.

Vous écrivez vous-même vos textes. Comment se passe cette phase de création?

Ce n'est jamais aisé. Je prends des notes, je travaille, mais après, c'est le public qui décide. Il faut qu'il rie. C'est seulement au moment où l'on joue sur scène qu'on se rend compte si l'on est drôle ou pas. Certaines choses vont faire rire à un moment donné et plus à un autre; je modifie donc les textes en permanence. Tout cela évolue énormément.

J'aime beaucoup l'écriture, c'est vraiment passionnant et assez excitant. C'est une chance de pouvoir parler de ce qu'on veut

sur scène, à la seule condition que les gens rigolent.

Des sujets tabous quand même?

C'est à chaque humoriste de se fixer ses propres limites. C'est vraiment une question de sensibilité personnelle.

Et quelle est la vôtre?

Je ne vais pas faire rire avec ce qui ne me fait pas rire moi-même. Je ne vais pas m'amuser à faire un sketch sur la mort d'un enfant, pour donner un exemple horrible. Après, je pense que dans l'absolu, dans la vie, on peut rire de tout.

Le théâtre vous a-t-il très vite capturée?

J'ai commencé à prendre des cours de théâtre à l'âge de 12 ans. J'avais vraiment la passion de la scène et j'ai débuté professionnellement à 22 ans. Ceci dit, il y a plein d'enfants qui rêvent de faire du théâtre et qui n'en font jamais.

Vous vous êtes même rodée au Club Med: un bon souvenir?

Je n'y suis pas restée longtemps, juste un mois et demi. L'expérience a été bénéfique: dans les cours de théâtre, j'étais un petit peu inhibée par le jugement des professeurs et je n'osais pas faire des sketches. Le Club Med m'a permis de me confronter di-

rectement au public, et c'est toujours intéressant. J'ai pu m'apercevoir que j'étais capable de faire rire.

Malgré cette vocation précoce, vous êtes passée par «Sciences Po». Pour rassurer vos parents?

Oui. Mais en fréquentant les cours de théâtre très jeune, je me suis

aperçue très tôt que les comédiens n'avaient pas forcément du travail. C'était aussi une façon de me rassurer moi-même, car je suis d'un tempérament assez anxieux, en fait.

«Le plus dur, dans ce métier, c'est de durer», a dit Drucker. Une recette à donner?

C'est du travail, mais aussi une question de feeling avec le public. C'est lui, je pense, qui décide que vous allez durer ou pas. Après, il est important de se remettre en question, de ne jamais se satisfaire de ce qu'on est, de trouver de nouvelles idées. L'humour est vraiment un domaine dans lequel il faut toujours se renouveler. Mais, encore une fois, il ne suffit pas de travailler, il y a aussi un truc un peu mystérieux dans la réussite.

Une carrière de comédienne plus étoffée vous aurait tentée?

Non, non. Je suis vraiment comblée par ce que je fais. Après, c'est vrai, j'aimerais bien, un jour, arriver à écrire un film, ou à

rejouer au cinéma. Mais ce n'est pas une obsession, je suis vraiment heureuse sur scène, c'est là où je me sens le mieux.

Le rouge est votre couleur, comme le réaffirme le titre de votre spectacle. Une raison particulière à ce choix?

Il n'y a pas vraiment d'explication. Si ce n'est que j'étais en rouge quand j'ai fait mes premiers sketches à la télé; j'ai gardé cette couleur, c'est devenu une sorte de superstition.

En juin 2013, vous avez fait votre entrée au Musée Grévin. Qu'avez-vous ressenti?

Je ne pensais pas que ça me toucherait autant. Ça fait un peu bizarre de se retrouver face à sa statue, mais c'était marrant. Ils l'ont mise dans un endroit accessible, et je reçois presque tous les jours des photos de gens qui posent à côté d'elle.

Le plus beau compliment qu'on puisse vous faire?

Quand les gens me disent: «J'ai oublié tous mes soucis.»



SP-CH. LARTIGE / CLZP / PROUD

REPÈRES

LE SPECTACLE «[Rouge] manoff!», La Chaux-de-Fonds, Théâtre, samedi 19 octobre à 20h30; location: 032 967 60 50; Neuchâtel, temple du Bas, 15 novembre à 20h30; location: 032 717 79 07.

LA FAMILLE Fille d'un chef d'entreprise, Anne Roumanoff est née en 1965 à Paris, dans une famille de quatre enfants.

LES PREMIERS PAS Débuts en 1987 sur les scènes des cabarets parisiens. La même année, elle s'assied sur les bancs de «La classe» sur FR3. Premier one woman show en 1988: «Bernadette, calme-toi!»

LES MÉDIAS France Inter («Rien à cirer») puis Europe 1 («Samedi Roumanoff»), chaînes câblées (Paris Première, NRJ 12, Comédie +) et publiques («Vivement dimanche» sur France 2), presse écrite («Le journal du dimanche»); l'humoriste est présente sur tous les fronts.

ALBUM Le musicien pop le plus célèbre du monde continue d'être inspiré, cinquante ans après les débuts des Beatles.

Paul McCartney, un septuagénaire exalté et dynamique

Les premiers échos au sujet du nouvel album de Paul McCartney faisaient état d'une collaboration avec Mark Ronson, jeune musicien anglais connu pour sa contribution au succès d'Amy Winehouse. Au final, Mark Ronson n'aura participé qu'à deux titres de «New» (Universal Music), notamment l'excellente chanson du même nom, lancée en éclaireur dès le mois dernier. Pour le reste des morceaux, le vétérans s'est entouré de partenaires de la jeune génération. Une recette qui lui avait réussi à merveille en 2005, lorsqu'il avait confié le chef-d'œuvre «Chaos and Creation in the Backyard» à Nigel Godrich.

Les élus de 2013 se nomment Paul Epworth, connu pour son travail avec Adele, Ethan Johns et Giles Martin. Ces deux derniers sont les rejetons de deux collaborateurs historiques

des Beatles: Glyn Johns («Let it Be»), et George Martin, qu'on a surnommé, à juste titre, le cinquième Beatle. Paul McCartney n'a plus peur de faire référence au groupe qui l'a mis sous le feu des projecteurs, bien au contraire. Après tout, qui mieux que lui peut revendiquer l'héritage des Fab Four, maintenant que Lennon et Harrison ont disparu et que Ringo est en semi-retraite?

Arrangements modernes

Hyperactif, McCartney avait délaissé la pop pour explorer ces dernières années des contrées classiques («Ocean's Kingdom», une musique pour ballet) et jazz, avec «Kisses on the Bottom», un exercice nostalgique enregistré sous la houlette de Tommy LiPuma avec Diana Krall au piano. «New» le voit donc reprendre un fil délaissé

après le tiède «Memory Almost Full» en 2007.

Sonorités expérimentales

Moins académique que par le passé, «New» voit Paul McCartney s'essayer à des arrangements modernes, avec un grand bonheur. Désireux depuis toujours de prouver qu'il était à l'origine des avancées les plus spectaculaires dans le son des Beatles, en concurrence permanente avec John Lennon depuis lors, il retrouve des sonorités expérimentales. Le mellotron et les bandes inversées caractéristiques du son de «Revolver» et «Sergeant Pepper» refont surface, aux côtés de procédés plus modernes comme celui des boucles rythmiques. Pièce la plus avant-gardiste de l'album, «Appreciate» est aussi une des plus réussies, portée par le placement rythmique de McCartney.



Paul McCartney sait se renouveler. SP

Reconnu comme un mélodiste de génie, le bassiste est aussi un batteur singulier, ce que vient rappeler cet album sur lequel il tient la plupart des instruments

(guitare, basse, batterie, claviers). Soumise à différents traitements sonores, la voix trahit l'âge avancé du musicien sur les morceaux les plus dépouillés.

Sur la nostalgique «Early Days», évocation de sa vie avant les Beatles, Paul McCartney sonne pour la première fois comme un monsieur de 71 ans, touchant avec son timbre abîmé.

Partout ailleurs, la bonne humeur et l'énergie prévalent. McCartney impute la fraîcheur de ce disque à son bonheur domestique retrouvé grâce à sa nouvelle épouse. Les différents registres abordés sur ce disque cohabitent avec bonheur, assurant à la plus grande pop star de tous les temps une nouvelle réussite dans un répertoire qui en compte beaucoup.

OLIVIER NUC-LE FIGARO



LE MAG CINÉMA

LE BOX OFFICE ROMAND

Woody Allen cartonne

1. «Blue Jasmine» (1)	6. «2 Guns» (5)	(O) Classement précédent
2. «Eyjafjallajökull- le volcan» (N)	7. «Planes» (N)	(N) Nouveauté
3. «Le Majordome» (2)	8. «Les Grandes Ondes» (6)	(R) De retour
4. «Rush» (3)	9. «Night Train to Lisbon» (N)	
5. «Players» (4)	10. «Les Millers une famille en herbe» (9)	

«**MA VIE AVEC LIBERACE**» Steven Soderbergh suit les amours de Liberace, star de music-hall. Un biopic esthétique et critique en forme de film à costumes kitsch.

Un Liberace au scalpel

RAPHAËL CHEVALLEY

En 1989, Steven Soderbergh recevait pour «Sexe, mensonges et vidéo» la Palme d'or au Festival de Cannes. Imprévisible et prolifique, le bougre y présentait cette année son 25e long-métrage, qu'il annonçait comme le dernier. Dans cette biographie filmée, le cinéaste américain raconte à nouveau les déboires de personnages qui se trompent parmi, autant qu'eux-mêmes: à l'image de la vedette porno de «The Girlfriend Experience» (2009) et du strip-teaseur de «Magic Mike» (2012), le cabarettiste Liberace et son jeune acolyte évoluent dans un milieu de paillettes, de toc et de pacotilles.

Kitsch absolu

Issu d'un père napolitain et d'une mère d'origine polonaise, Wladziu Valentino Liberace est né à Las Vegas en 1919. Virtuose du piano couvert de strass, Liberace se livrait dans les années 1970 et 1980 à des numéros de music-hall d'un kitsch absolu! Avec l'avènement de la télévision, il est devenu la star préférée des mamies et de nombreux gays américains, même s'il n'a jamais assumé publiquement son homosexualité.

Pour réaliser le biopic détonnant de ce chanteur queer par le prisme de sa relation ambiguë avec un jeune éphèbe, Steven Soderbergh a dû faire appel à la télévision, parce que les studios hollywoodiens ont censuré un scénario jugé trop gay pour sortir dans les salles de cinéma américaines...

Histoire d'amour

Un beau soir de l'été 1977, Scott (Matt Damon), un jeune



Liberace et son amant: un secret bien gardé dans un monde décadent. DCM

homme de 17 ans issu d'une famille populaire, débarque dans la loge de l'artiste exubérant,

interprété par Michael Douglas. Malgré la différence d'âge et de milieu, les deux hommes

vont vivre une histoire d'amour camée, hallucinante et décadente, tous deux vêtus de costumes délirants dans les salons néobaroques remplis de lustres et de tableaux rutilants de la «Casa Liberace»...

néaste ne fait aucun mystère du pouvoir de l'argent, l'emprise de Liberace se révélant de plus en plus insidieuse, à mesure que Scott se fait charcuter le visage pour lui ressembler... Une réussite, froide et esthétique. **O**

TROIS RAISONS DE VOIR «MA VIE AVEC LIBERACE»

Classe sociale

En décrivant le monde excentrique de Liberace et la famille populaire de Scott, Steven Soderbergh livre une superbe métaphore sociale d'un 20e siècle finissant dans la décadence. Une féroce satire des classes!

Chirurgie esthétique

A travers l'obsession de Liberace pour son image et sa manie de faire de Scott son double parfait et son fils adoptif, «Ma vie avec Liberace» montre l'horreur gore de la chirurgie esthétique de «confort»...

Tragédie contagieuse

Biographique, le film insuffle à la mort de Liberace l'envergure d'un pavé dans la mare de l'Amérique puritaine au temps des années sida – grâce à une poignante allusion à l'acteur Rock Hudson, lequel avait osé révéler son homosexualité et sa maladie au tout-Hollywood.

Un cinéma vérité

Montrant ces deux corps se dominer l'un l'autre de façon clinique, sans affects, «Behind the Candelabra» (titre original à traduire littéralement par «Derrière le chandelier») confère au luxe vintage de ses décors et de ses personnages une dimension quasiment pathétique, celle d'un star-system botoxé hors réalité. Partant, le ci-

VIDÉO

Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express - L'Impartial + Epaper

INFO

de Steven Soderbergh, avec Michael Douglas, Matt Damon, Dan Aykroyd...

«NEUF MOIS FERME»

L'affreux Dupontel tel qu'en lui-même

A la fois acteur et réalisateur, Albert Dupontel mène une double carrière qui ne laisse personne indifférent. Très inégal quand il joue dans les films des autres, il alterne sans vergogne le meilleur («Louise-Michel», de Benoît Delépine et Gustave Kervern, «L'ennemi intime», de Florent Emilio Siri) et le pire («Odette Toulemonde», d'Eric-Emmanuel Schmitt, «Deux jours à tuer», de Jean Becker).

Réalisateur, Dupontel occupe une place à part dans le paysage de plus en plus propre du cinéma français. De «Bernie» (1996), son premier long-métrage, à «Enfermés dehors» (2006) en passant par «Le créateur» (1999) et «Le vilain» (2009), cet ex-étudiant en mé-

decine fait preuve d'une verve comique où le masochisme le plus cru le dispute à une misanthropie galopante très jouissive! Même si ses admirateurs les plus échevelés jugeront le provocateur un brin assagi, son «Neuf mois ferme» en suppure la quintessence.

Le soir du Nouvel An

Tout commence le soir du Nouvel An. Juge d'instruction de l'espèce psychorigide, Ariane Felder (Sandrine Kiberlain), épluche ses dossiers, calfeutrée dans son bureau du Palais de justice, alors que tout le barreau fait la fête à l'étage en-dessous. Entraînée par ses collègues avinés, elle se joint à contrecœur aux festivités, buvant plus que

de raison, au point de ne plus se souvenir de rien au petit matin. Quelques semaines plus tard, notre héroïne manque de défaillir en apprenant qu'elle est enceinte!

Enquêtant sur ce terrible forfait, elle en vient à soupçonner un monte-en-l'air gobeur de globes oculaires (Dupontel tel qu'en lui-même), suite au témoignage impavide de caméras de surveillance... Avec une bonne humeur massacrante, notre cinéaste fait un sort réjouissant à l'humanisme de façade: on aime ou on n'aime pas! **O VAD**

INFO

d'Albert Dupontel, avec Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nicolas Marié.



La rencontre de deux parents improbables. JMH

À L'AFFICHE

«L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet»



de Jean-Pierre Jeunet, avec Helena Bonham Carter, Judy Davis, Callum Keith...

Adapté du roman de Reif Larsen, «L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet» raconte l'histoire d'un garçon sage et intelligent qui quitte son Montana natal pour recevoir le prix prestigieux qu'il a gagné en inventant une drôle de machine... Dans ce grand film familial tourné aux Etats-Unis, l'auteur de «Delicatessen» (1991) renouvelle son univers visuel grâce à la stéréoscopie, tout en restant fidèle à son style onirique. Une aventure où la 3D transporte avec une simplicité enfantine. **O RCH**

«Turbo»



de David Soren, avec les voix françaises de Laurent Lafitte, Gérard Darier, Emmanuelle Rivière...

Turbo est un escargot comme les autres, autrement dit très lent. En vérité, ce drôle d'hurluberlu baveux rêve de vitesse: se traîner à quatre mètres à l'heure, ce n'est pas son truc. Jusqu'au jour où notre héros à coquille est victime d'un étrange accident qui le rend supersonique! Le voici capable de se déplacer aussi vite qu'une voiture de course. Turbo se met alors en tête de courir contre le plus grand champion de formule 1... Un film spectaculaire, en perpétuel excès de vitesse! **O VAD**

«Prisoners»



de Denis Villeneuve, avec Jake Gyllenhaal, Hugh Jackman, Paul Dano...

A la suite de la disparition de deux fillettes dans la banlieue de Boston, l'inspecteur Loki interpelle un jeune déséquilibré. Lorsque celui-ci est relâché, faute de preuves, le père de l'une des filles décide de mener sa propre enquête, avec ses propres méthodes... Film stupéfiant doté d'un réalisme exacerbé et d'une psychologie confondante, «Prisoners» du Canadien Denis Villeneuve est un thriller hanté par les pulsions humaines, qui décrit la déliquescence du système moral américain. Hors norme! **O RCH**



POLITIQUE

Quotas en question

Le politologue tessinois Nenad Stojanovic publie un livre sur les quotas. Il ne cache pas son scepticisme à l'égard d'une répartition des sièges qui tend à figer les identités. **PAGE 15**

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

TRAFIC Même en passant de 40 à 100 francs, la vignette helvétique compterait parmi les taxes les moins chères en Europe. Le TCS conteste cette comparaison.

Les autoroutes restent bon marché

15 votations du 24 novembre

BERNE
BERTRAND FISCHER

Les automobilistes romands qui ont pris la route du Sud durant les vacances d'automne ont pu le vérifier à leurs dépens: les frais occasionnés par les péages autoroutiers de France et d'Italie, voire d'Espagne, sont conséquents.

En comparaison, la taxe annuelle suisse, que le Parlement veut faire passer de 40 à 100 francs à partir de 2016, est plus avantageuse et elle le resterait malgré cette augmentation de 150 pour cent. L'argument, avancé par les partisans du relèvement du prix de la vignette, est rejeté par le Touring club Suisse (TCS), qui recommande de voter non le 24 novembre.

On paie presque partout

Des éléments de comparaison avec l'étranger sont fournis par l'Office fédéral des routes (Ofrou). En Europe, rares sont les pays qui, comme l'Allemagne, offrent généreusement l'accès aux autoroutes. Le plus souvent, des taxes sont perçues selon la distance parcourue (péages) et la catégorie du véhicule. C'est notamment le cas de la France et de l'Italie, mais aussi de la Grèce ou du Portugal. Dans ces pays, «l'utilisation de tunnels, ponts ou viaducs est en outre soumise à des taxes dans certains cas», précise l'Ofrou. En Suisse, le péage du tunnel du Grand-Saint-Bernard fait figure d'exception.



Même si une augmentation de 150% était votée avec l'acceptation d'une vignette à 100 francs, la taxe suisse resterait plus avantageuse.

ARCHIVES DAVID MARCHON

La Confédération a opté pour le système d'une redevance forfaitaire valable une année. En passant à 100 francs, elle s'alignerait sur le prix du séisme autrichien, proposé pour un peu plus de 80 euros. La Slovénie applique le même procédé, mais c'est plus cher (95 euros, soit environ 118 francs).

Se basant notamment sur les données du site web viamichelin.com, l'Office fédéral des routes a calculé les taxes dues pour certains déplacements en Europe. De Genève à Bordeaux et retour, il en coûte plus de 160 francs pour parcourir 1400 kilomètres. En Italie, le même montant est perçu pour un aller-retour de Milan à Rome (1168

kilomètres). Et en Espagne, faire un «crochet» de 2000 kilomètres à Séville depuis Barcelone revient à une centaine de francs.

Au début de l'été, Christophe Darbellay avait sorti sa calculatrice pour comparer les prix d'un trajet jusqu'à la mer. De Genève à Marseille, le Valaisan s'attendait à dépenser 75 fr. pour les péages français. «Si je

vais en Italie, j'en ai pour 120 francs entre Martigny et Livourne», ajoutait le président du PDC, membre du comité interpartis Oui à la vignette.

Comparaison hasardeuse

Face à de tels arguments, Moreno Volpi ne cache pas son agacement. Pour le responsable de la communication du TCS, ces

comparaisons ne tiennent tout simplement pas... la route. «Il ne faut pas comparer des pommes et des poires!» En effet, chaque pays a un système de financement qui lui est propre, explique le représentant du Touring.

«En Suisse, les autoroutes sont largement financées par la taxe sur les carburants. La vignette devait juste permettre d'achever le réseau national plus rapidement.» Autrement dit, «les autoroutes sont payées, entretenues et exploitées par le biais de l'essence».

Cohabitation en Espagne

Le système français est fondamentalement différent, soutient Moreno Volpi. La construction et l'entretien des autoroutes sont confiés à des compagnies privées, qui perçoivent la taxe avec un profit à la clé. En Espagne, selon les informations de l'Ofrou, les deux systèmes cohabitent. Les autoroutes construites par des privés sont soumises à péage, alors que les tronçons exploités par les pouvoirs publics sont exempts de taxe.

Pour le reste, Moreno Volpi signale que les autoroutes sont gratuites dans une quinzaine de pays européens, et pas seulement en Allemagne. «Nos adversaires se gardent bien de parler du Royaume-Uni, de la Suède ou des Pays-Bas.» La gratuité est aussi garantie en Belgique ou au Luxembourg, par exemple. Cela dit, si le TCS a choisi le camp du non, c'est parce qu'il estime que le produit de cette taxe ne sera pas consacré aux autoroutes. «Si les bouchons restent comme avant, quelle est la plus-value pour les automobilistes?», se demande le porte-parole du Touring club Suisse. ●

LA VIGNETTE EN CHIFFRES

Introduite en 1985 suite à un vote populaire, la vignette coûtait d'abord 30 francs. Depuis l'augmentation à 40 francs en 1995, son prix n'a pas changé.

Neuf millions de vignettes autoroutières sont vendues chaque année, dont 3,2 millions à des touristes de passage. Sur les 361 millions de francs de recettes perçues, 132 millions sont payés par les automobilistes étrangers. Les cantons reçoivent 10% du produit net de la vente.

Les recettes de la vignette sont intégralement versées au financement spécial de la circulation routière. Le prix passera à 100 francs lorsque les réserves de cette caisse routière tomberont sous le seuil du milliard de francs, soit pas avant 2016. Cela exclut la constitution de réserves.

Le relèvement du prix de la vignette vise à financer l'intégration de près de 400 kilomètres de routes cantonales dans le réseau national. Le contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds est concerné, de même que les accès au Grand-Saint-Bernard et au Lötschberg, ainsi que le tronçon Thielle-Morat (archives David Marchon). A plus long terme, le contournement de Morges en profitera aussi. ●



Un rabais pour les touristes

Pour la première fois, une vignette autoroutière limitée dans le temps est prévue pour les utilisateurs occasionnels. Avec la nouvelle réglementation, les touristes de passage en Suisse continueront à payer 40 francs mais, dans ce cas, l'accès au réseau sera limité à deux mois. En adoptant ce système, la Suisse suit l'exemple de l'Autriche (environ 30 francs pour deux mois), qui va même plus loin en proposant un troisième tarif: dix jours pour une dizaine de francs. La Slovénie accorde un traitement de faveur similaire aux touristes.

Reste qu'en Helvétie, pays de transit routier par excellence, l'idée crée la polémique, surtout en Suisse alémanique. Le comité référendaire dénonce une «discrimination» à l'encontre des usagers nationaux. «Les Suisses qui n'utilisent pas souvent l'autoroute seront tenus d'acheter la vignette au prix de

100 francs.» Faux, rétorque le Département fédéral des transports: l'obtention de la vignette de courte durée «n'est pas liée à la nationalité».

Les opposants regrettent aussi qu'aucun geste ne soit consenti en faveur des motards ou des propriétaires de remorques. Lui-même motard, le conseiller

national Dominique de Buman (PDC, FR), partisan du projet, s'en accommode. «L'intérêt de la politique routière de la Confédération passe avant mon intérêt personnel.»

«Déterminante»

Le président de la Fédération suisse du tourisme rap-

pelle en outre que l'introduction du tarif de courte durée «a été déterminante» pour faire passer le projet au Parlement. La vignette «est l'une des rares possibilités de prélever une contribution sur des personnes qui ne vivent pas en Suisse», rappelle Dominique de Buman. ●



Les opposants regrettent que les Suisses qui ne prennent pas souvent l'autoroute seraient tenus d'acheter la vignette au prix de 100 francs. KEYSTONE

ÉTATS-UNIS A deux jours d'un possible défaut de paiement, la Maison-Blanche a rejeté les offres des représentants républicains. Barack Obama préfère une solution élaborée par l'autre chambre.

L'espoir d'un accord subsiste au Sénat

La Maison-Blanche a rejeté, hier, le nouveau plan des républicains de la Chambre des représentants pour relever in extremis le plafond de la dette des Etats-Unis. A deux jours de l'échéance d'un possible défaut de paiement, le président Barack Obama préfère une solution élaborée par le Sénat.

«Le président a dit et répété que les membres du Congrès n'avaient pas à exiger de rançon pour assumer leurs responsabilités fondamentales de voter un budget et de payer les factures du pays», a déclaré une porte-parole de la Maison-Blanche, Amy Brundage. «Malheureusement, c'est ce que fait la dernière proposition des républicains de la Chambre.» La présidence préfère par conséquent un plan préparé depuis deux jours par les chefs de file démocrate et républicain du Sénat.

Les républicains de la Chambre ont élaboré cette proposition «pour plaire à un petit groupe de républicains du Tea Party, ceux-là même qui ont déclenché la paralysie de l'Etat» depuis le 1er octobre, a encore estimé la présidence américaine.

Rappelant qu'il ne restait que deux jours avant le risque d'un défaut de paiement sans précédent des Etats-Unis sur leur dette souveraine, la porte-parole a exhorté la Chambre à emboîter le pas aux sénateurs.

«Obamacare» menacée

Plus tôt, hier, les républicains – majoritaires à la Chambre des représentants – avaient annoncé un vote sur un texte relevant la limite de la dette jusqu'au 7 février et ouvrant l'Etat fédéral jusqu'au 15 janvier.

La proposition est similaire dans ses grandes lignes au plan négocié par les sénateurs, mais modifierait plus en profondeur la réforme de l'assurance santé



A Washington, le Capitole reste, pour l'instant, dans le flou. Mais le temps presse... KEYSTONE

promulguée par Barack Obama en 2010 et abhorrée par les conservateurs.

«Aucune décision n'a été prise sur ce que nous allons faire, exactement», a toutefois déclaré le président républicain de la Chambre, John Boehner, après une réunion avec ses membres de plus de deux heures.

Une réunion entre le président américain et les chefs de file démocrates à la Chambre devait encore avoir lieu hier. Une rencontre avec l'ensemble des dirigeants du Congrès, prévue la

veille, alors que la situation semblait se débloquer, restait reportée sine die.

«Pas le moment de crier victoire»

De leur côté, les élus du Sénat espèrent conclure un compromis sur le budget dans les jours à venir, même si les républicains de la Chambre des représentants planchent sur un projet concurrent.

«Des négociations productives sont en cours avec le dirigeant républicain Mitch McConnell. Je suis confiant dans le fait que nous al-

lons parvenir à un accord complet cette semaine, à temps pour éviter un défaut de paiement», a indiqué, hier, le chef de file démocrate Harry Reid.

«Je pense que nous parviendrons aujourd'hui (réd: hier) à un accord au Sénat», a renchéri le représentant démocrate de l'Arkansas, Mark Pryor, interrogé par CNN. «Mais je ne dis pas que nous serons en mesure de le voter aujourd'hui pour des raisons de logistique et de procédure.»

Même son de cloche du côté du sénateur républicain Bob

Corker, qui se voulait prudent sur l'issue des discussions. «Il y a encore beaucoup de travail à faire dans les deux ou trois prochains jours», a-t-il estimé. «Ce n'est pas encore le moment de crier victoire.»

Si le texte est voté, il faudra qu'il soit ensuite validé par la Chambre des représentants. Or, le projet en discussion au Sénat suscite une forte résistance dans les rangs du Tea Party. Un site influent baptisé «Redstate» exhorte les élus républicains à s'engager nommément à voter contre le plan. ● AT5-AFP-REUTERS

CANAL DE SICILE

Quatre cents migrants secourus

Environ 400 immigrés ont été secourus, dans la nuit de lundi à hier, dans le canal de Sicile, au cours de trois opérations distinctes. Ce nouvel épisode du drame de l'immigration clandestine survient au lendemain de la décision de Rome de renforcer son dispositif militaire et humanitaire en Méditerranée. ● AT5-AFP-ANSA

MORT DE YASSER ARAFAT

Pas de plutonium selon les Russes

L'expertise russe d'échantillons provenant de la dépouille de Yasser Arafat permet d'exclure la thèse d'un empoisonnement au polonium 210. Aucune trace de cette substance n'a été trouvée, a affirmé, hier, le chef de l'agence fédérale d'analyses biologiques, cité par Interfax. «Il n'a pas pu être empoisonné au polonium. Les experts russes qui ont mené l'analyse des échantillons n'ont pas trouvé trace de cette substance», a déclaré ce responsable, Vladimir Ouhba. Il a précisé que les experts russes informaient régulièrement le ministère des Affaires étrangères de l'avancement de leurs recherches. ● AT5-AFP

ALLEMAGNE

Les pourparlers continuent

En Allemagne, les pourparlers en vue de former une éventuelle grande coalition gouvernementale vont se poursuivre. De nouvelles discussions exploratoires sont prévues demain, entre les sociaux-démocrates du SPD et l'alliance conservatrice CDU-CSU de la chancelière Angela Merkel. Après plus de huit heures de réunion à huis clos, lundi à Berlin, entre les délégations de la CDU et du SPD, le secrétaire général de la CDU, Herman Gröhe, a précisé qu'une troisième rencontre était possible. Auparavant, la chancelière devait s'entretenir avec les Verts. ● AT5-AFP

EN IMAGE



KEYSTONE

PHILIPPINES

Fort séisme. Un puissant tremblement de terre a secoué, hier, trois îles prisées des touristes au centre des Philippines, dans la région de Cebu. Le séisme a fait au moins 93 morts et semé la panique dans la population. Quinze personnes sont mortes à Cebu, une sur l'île de Siquijor et 77 sur celle de Bohol, où se trouvait l'épicentre de la secousse de magnitude 7,1, a indiqué l'agence nationale des catastrophes naturelles. De nombreux bâtiments, dont l'église de Loboc, sur l'île de Bohol, ont été endommagés. ● AT5-AFP-RÉD

NUCLÉAIRE Les discussions se sont ouvertes hier, à Genève.

L'Iran veut procéder par étapes

L'Iran a proposé, hier, à Genève, un processus par étapes pour rétablir la confiance avec les Occidentaux sur son programme nucléaire. Les détails de ces nouvelles propositions de Téhéran ont été examinés avec minutie par les négociateurs.

A l'ouverture des discussions au Palais des nations, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a proposé un plan aux autres participants, la cheffe de la diplomatie européenne Catherine Ashton et les directeurs politiques ou vice-ministres des ministères des Affaires étrangères de six pays, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine), plus l'Allemagne.

Le plan prévoit une autre réunion dès le mois prochain et des mesures de confiance «vérifiables» avant un accord envisagé dans un délai de six mois à un an. Ce plan a été bien accueilli, a-t-on indiqué



Belle ambiance entre Catherine Ashton et Mohammad Javad Zarif... KEYSTONE

de source iranienne. Selon Téhéran, il a la capacité de «réaliser une percée». La session plénière de l'après-midi a pris fin vers 17h, mais des réunions bilatérales étaient prévues dans la soirée, notamment entre Catherine Ashton et le ministre iranien Mohammad Javad Zarif. Les discussions reprendront ce matin au Palais des nations et celles-ci devraient se terminer dans la journée.

Au début des discussions, le porte-parole de l'Union euro-

péenne (UE), Michael Mann, a confié son «optimisme prudent». Il a souligné l'atmosphère «positive» et «différente» des négociations par rapport aux précédents rounds. Il a rappelé que Téhéran avait lancé des signaux clairs de sa volonté de s'engager davantage dans le dialogue à la suite de l'élection, en juin, du président Hassan Rohani.

Pour l'UE, la «balle est dans le camp iranien et les mesures de

confiance doivent venir de l'Iran», selon son porte-parole.

A Neuchâtel jeudi

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter doit rencontrer aujourd'hui le ministre iranien des Affaires étrangères, a indiqué le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). L'emploi du temps du ministre iranien, souffrant de maux de dos, restait cependant incertain. Une rencontre est également prévue demain, à Neuchâtel cette fois-ci, entre Didier Burkhalter et Catherine Ashton, à la suite des discussions de Genève, a annoncé le DFAE.

Pour la première fois, la délégation américaine, est accompagnée de responsables de la mise en place des sanctions économiques contre l'Iran. Cette présence est interprétée par des experts américains de la négociation comme un signe d'ouverture de Washington.

● AT5-AFP

Faut-il instaurer des quotas en politique?

Votez par SMS en envoyant **DUO QUOT OUI** ou **DUO QUOT NON** au numéro 363 (FR. 0.30 /SMS) ou sur le site www.arinfo.ch

Privilégier un système indirect qui ne garantit pas un siège mais qui organise le système électoral de façon à ce qu'il y ait une forte probabilité qu'une minorité soit représentée. KEYSTONE

IDENTITÉ Le politologue tessinois Nenad Stojanovic publie un livre sur les quotas.

Une démocratie suisse où toutes les minorités soient représentées

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIANE IMSAND

Combien de sièges pour les Latins au Conseil fédéral? Combien de sièges pour les femmes au parlement? Le débat sur les quotas est récurrent en Suisse mais il dépasse largement le cadre helvétique. «Nous vivons dans un monde de quotas, affirme le politologue tessinois Nenad Stojanovic. C'est l'aveu d'échec d'une société fondée sur l'égalité des chances». Il s'en explique dans un ouvrage original qui conjugue la forme du dialogue avec l'analyse politique. Interview.

La Suisse parle beaucoup de quotas, mais peut-on dire que c'est un pays de quotas?

En l'an 2000, les électeurs ont massivement rejeté l'initiative populaire qui voulait institutionnaliser les quotas de femmes en politique. En Suisse, on préfère des règles informelles pour inclure les minorités. Voyez le Conseil fédéral. Il n'a jamais été composé de sept Alémaniques, bien qu'il soit élu par une Assemblée fédérale à majorité alémanique. Les francophones ont toujours été représentés.

Ce n'est pas le cas des italo-phones. Un quota pourrait leur assurer un siège...

Il n'y a pas de consensus au Tessin à ce propos. Je crains personnellement qu'un quota entraîne un risque de «belgisation». Ce serait la première fois en Suisse qu'on reconnaîtrait des droits spécifiques à une communauté linguistique sur le plan constitutionnel. Si la Suisse franchissait ce pas, elle ne serait plus une fédération basée sur l'égalité des cantons et des citoyens, mais un pays multi-ethnique dont les parties constitutives sont des communautés linguistiques.

« Je crains personnellement qu'un quota entraîne un risque de belgisation. »

NENAD STOJANOVIC
POLITOLOGUE
TESSINOIS

On a vu en Belgique que cela ne favorise pas la cohésion nationale.

Oui, car les quotas rigides tendent à figer les identités. La société belge est divisée entre les Flamands et les francophones alors que dans un système plus flexible on peut mettre en valeur plusieurs identités. La langue en est une, mais elle ne recoupe pas forcément l'identité religieuse, culturelle, politique ou de genre. Il n'y a pas de raison de privilégier cet élément de l'identité par rapport aux autres.

On peut aussi voir dans le quota un déni de démocratie. Peut-on encore parler d'élections libres si des sièges sont réservés aux femmes ou à un groupe ethnique?

Je ne parlerais pas de déni de démocratie. Il peut y avoir des contextes où des quotas se justifient pour des raisons pragmatiques, afin d'apaiser ou de stabiliser une région donnée. C'est le cas en Suisse pour les Jurassiens bernois qui ont droit à un siège dans le gouvernement cantonal.

Ce n'est cependant pas une solution optimale car la logique des quotas remet en cause la logique de la démocratie représentative. Si je dois être une femme pour représenter les femmes, Tessinois pour représenter les Tessinois, ou handicapé pour représenter les handicapés, plus personne ne peut me représenter car personne ne partage toutes mes caractéristiques identitaires. Un Tessinois de gauche ne se sentira pas représenté par un Tessinois de la Lega.

Comment se défaire d'un quota une fois qu'il est installé?

C'est presque impossible si son caractère provisoire n'est pas précisé d'emblée. On le constate en Suisse avec la composition du Conseil des Etats qui correspond au contexte du XIXe siècle. L'attribution de deux sièges par canton avait alors permis de donner un certain poids aux cantons catholiques qui avaient perdu la guerre du Sonderbund. Aujourd'hui, le système est figé alors que la situation démographique a considérablement évolué. Uri a le même poids politique que Zurich dont la population est quarante fois plus importante. Ceux qui profitent de ce système ne vont pourtant pas l'abandonner.

N'est-il pas justifié par le respect du fédéralisme?

Le fédéralisme ne contraint pas à donner deux sièges à chaque canton. On pourrait prévoir un système pondéré comme en Allemagne, où le nombre de sièges dans la seconde chambre varie en fonction de la population.

En Suisse, un quota a été remis en cause: il est devenu possible d'avoir plus d'un conseiller fédéral par canton.

C'était une clause qui ne ga-

rantissait pas un siège à une communauté. Pour moi, ce n'était pas véritablement un quota et j'estime qu'elle avait sa raison d'être. Je suis partisan d'une clause régionale selon laquelle il ne pourrait pas y avoir plus de deux conseillers fédéraux pour chacune des sept régions géographiques définies par l'Office fédéral de la statistique. Cette règle éviterait qu'on ait comme aujourd'hui quatre conseillers fédéraux de l'espace Mittelland.

Cela suffit-il pour intégrer les minorités?

A cet égard, je privilégie un système indirect qui ne garantit pas un siège mais organise le système électoral de façon à ce qu'il y ait une forte probabilité qu'une minorité soit représentée. C'est ce que fait le Valais. Chacune des trois régions a droit à un siège au Conseil d'Etat, mais il n'est nulle part spécifié que le siège est réservé à un Alémanique ou à un Romand. Pour les femmes, on peut prévoir des quotas sur les listes électorales plutôt que des sièges réservés au Parlement. Ce type de formule maintient la liberté de choix des électeurs. Ce n'est pas l'Etat qui détermine leur identité. ○



INFO
A lire: Nenad Stojanovic, «Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle», éd. Les Presses de Sciences Po, 374 pages.

BERNE

Visite du président finlandais

Accompagné de son épouse Jenni Haukio, le président finlandais Sauli Niinistö a été reçu dans l'après-midi sur la Place fédérale par le Conseil fédéral in corpore. Il a appelé la Finlande et la Suisse à resserrer leurs liens pour mieux relever les challenges futurs, notamment dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Dans leurs discours, les présidents des deux pays ont rappelé les liens historiques unissant la Finlande et la Suisse. Tous deux ont souligné que la Suisse avait été l'un des premiers pays à reconnaître, en janvier 1918, l'indépendance de la Finlande, proclamée un mois plus tôt.



Le président finlandais, Sauli Niinistö s'exprime pendant la conférence de presse à Berne. KEYSTONE

Un partenariat renforcé

Le président de la Confédération a mis l'accent sur la neutralité, valeur selon lui partagée par les deux pays: «Nous ne sommes pas membres d'une alliance mili-

taire, nous sommes neutres en politique, nous sommes différents, particuliers, et c'est pour cela que nous sommes crédibles», a-t-il déclaré, qualifiant la Suisse et la Finlande de «républiques sœurs». ○ **ATS**

CONSEIL DES ETATS

Le front favorable au durcissement de la loi sur l'alcool semble vaciller

Le front favorable à un durcissement de la loi sur l'alcool semble vaciller au Conseil des Etats. La commission préparatoire propose certes au plénum de maintenir l'interdiction de vendre de l'alcool durant la nuit. Mais la décision n'est tombée que par 6 voix contre 5 et une abstention. Exit aussi le prix minimum pour l'alcool. ○ **ATS**

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Une commission du National veut modifier la loi après plusieurs arrêts de tribunal

La commission de l'énergie du Conseil national veut améliorer le système de facturation des coûts de transport du courant. A l'unanimité, elle a élaboré une initiative parlementaire visant à modifier la loi sur l'approvisionnement en électricité, après plusieurs arrêts de tribunal. ○ **ATS**

TESSIN

L'affaire d'un propriétaire de bordel prend une dimension politique

Un propriétaire de bordel tessinois est soupçonné d'avoir fait pression sur un ministre pour que l'Etat légalise son établissement. Il lui a, pour ce faire, adressé une vidéo compromettante qui montre un fonctionnaire fréquentant son sex-club. Le propriétaire du club est en détention depuis le 10 octobre. ○ **ATS**

PUBLICITÉ

Votation du 24 novembre 2013

L'initiative 1:12 fragilise l'AVS et les collectivités

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat (VD)

L'initiative 1:12 aurait un impact négatif sur l'AVS et le fisc. Comment est-ce possible?

En Suisse, le système fiscal et social est très solidaire dans son financement. Les cotisations AVS sont prélevées sur la totalité du salaire, alors que les rentes sont limitées. Et la progressivité de l'impôt a pour effet que les personnes à hauts revenus sont taxées plus fortement, en proportion, que les autres.

Or l'initiative vise à réduire les hauts salaires. Dans l'hypothèse d'une limitation à 500'000 francs, l'AVS pourrait perdre des centaines de millions, et jusqu'à 1,5 milliard de francs par an, selon

une étude universitaire. C'est l'équivalent de dizaines de milliers de rentes.

L'initiative réduit-elle aussi les recettes fiscales?

Oui, pour les mêmes raisons. Si l'initiative est acceptée, la Confédération et les cantons perdront des sommes importantes. C'est un grave problème, car il faudra procéder à des économies ou augmenter les impôts.

Est-ce que l'on ne peut pas le diable sur la muraille?

Non, dans tous les scénarios, l'initiative a des effets négatifs pour les cantons, la Confédération et l'AVS, ou les trois à la fois.

16 ÉCONOMIE

Le chiffre du jour
2,9 milliards de francs: La banque américaine Citigroup a dégagé un bénéfice net multiplié par sept sur un an au troisième trimestre 2013.

LUXEMBOURG Eveline Widmer-Schlumpf a rencontré le commissaire européen Michel Barnier. Objectif: convaincre l'UE de ne pas verrouiller son marché.

Berne plaide sa cause auprès de l'Union européenne

LUXEMBOURG TANGUY VERHOESEL

La Suisse a intensifié ses pressions sur l'Union, hier, en vue de la persuader de ne pas verrouiller l'accès des institutions financières helvétiques au marché intérieur européen.
En marge d'une réunion conjointe des grands argentiers de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la ministre suisse des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a rencontré à Luxembourg son homologue grec, Ioannis Stournaras (dont le pays prendra le 1er janvier 2014 la présidence tournante du club communautaire), ainsi que le commissaire européen au marché intérieur, Michel Barnier.



Eveline Widmer-Schlumpf espère une solution satisfaisante concernant les institutions financières suisses. KEYSTONE

Il n'y aura pas d'exception suisse

La Suisse, relève-t-on du côté communautaire, semble s'être résignée à ce qu'à l'avenir, ses institutions actives dans la banque de détail devront obligatoirement ouvrir des succursales dans l'Union afin d'y servir leurs clients. Une seule succursale qui bénéficierait d'un « passeport européen » ou une succursale dans chaque pays où elles veulent opérer? La question n'a pas encore été

tranchée, au niveau européen. Ce qui est clair, en revanche, c'est que l'UE n'offrira pas de traitement de faveur à Berne, de crainte de subir les foudres des autres pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, a souligné Michel Barnier. « Il n'y aura pas d'exception » suisse.
Ce qui inquiète surtout la place financière helvétique, ce sont les « incertitudes juridiques » qui entourent encore la définition des missions qui seront imposées aux succursales - et, partant, celles que ne pourront plus remplir leurs maisons mères, en Suisse - en matière de contact avec la clientèle, de gestion de portefeuille, de conseils en investissement ou de création de produits financiers destinés à des personnes résidant dans l'UE. Des délocalisations massives d'activités de « back office » vers

l'Union sont à craindre, au cas où les possibilités de prêter des services transfrontaliers, à partir du territoire suisse, seraient réduites à peau de chagrin.
« Je pense qu'on va obtenir une solution qui sera bonne pour la place financière suisse », a affirmé Eveline Widmer-Schlumpf. « Entre partenaires, on ne peut pas fermer des portes. »
« Je comprends les préoccupations suisses. Je suis également soucieux de préserver l'emploi en Suisse », a ajouté Michel Barnier, en précisant toutefois: « Mais les succursales qui devront être ouvertes dans l'Union ne pourront pas être de simples boîtes aux lettres. »
La Commission espère pouvoir « clarifier » la situation avant la fin de décembre, au cours des négociations qu'elle poursuivra d'ici-là avec le Parlement européen et les Vingt-Huit sur le cadre général de Mifid 2.

Des précisions devront ensuite être apportées dans les dispositions d'exécution de la nouvelle réglementation européenne qui devront être adoptées avant son entrée en vigueur, en 2016 en principe.
Mais le commissaire européen a été clair, dans ce contexte: s'il est prêt à faire preuve de bonne volonté, il n'est en revanche pas question d'accepter le « marchandage » proposé par le Conseil fédéral, qui a établi le 9 octobre un parallèle entre la résolution du problème Mifid 2 et la renégociation de l'accord Suisse-UE sur la fiscalité de l'épargne.
« Je n'imagine pas qu'on puisse lier les deux questions, qui sont différentes », a-t-il insisté. « Il est dans l'intérêt de la Suisse de demeurer dans le mouvement de transparence fiscale » qui a été engagé.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Le roaming a rapporté 857 millions en Suisse

En 2012, les services d'itinérance internationale, ou « roaming », ont rapporté 857 millions de francs à l'industrie suisse de la téléphonie mobile. Cela correspond à une hausse de 1,4%. Le roaming permet aux utilisateurs d'être joignables à leur numéro habituel lorsqu'ils se trouvent à l'étranger. La durée des appels sortants a atteint 286 millions de minutes et celle des appels entrants 205 millions de minutes, en recul respectif de 6,2 et 1,3% par rapport à 2011.

INTERNET

Près de 60% des internautes européens achètent en ligne



Près de 60% des Européens utilisant internet ont acheté en ligne au cours des douze derniers mois, selon Eurostat, l'Office statistique de l'UE. Leurs emplettes: davantage des vêtements et des voyages que des produits alimentaires. Dans les 28 pays de l'UE, un tiers des utilisateurs d'internet ont effectué des achats en ligne de vêtements et d'articles de sport, des réservations de voyages ou d'hébergement de vacances, alors qu'ils n'étaient que 21% en 2008.

ASSURANCE Nouveau directeur général pour Assura

Le groupe Assura a désigné Bruno Ehrler comme nouveau directeur général. Le Biennois qui a dirigé le Touring club suisse (TCS) à Genève pendant plusieurs années prendra ses fonctions au 1er novembre. Docteur en sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, Bruno Ehrler bénéficie d'une longue expérience dans le domaine de l'assurance, a communiqué hier Assura. Il a été nommé par le conseil d'administration du groupe entièrement renouvelé en mars dernier, qui chapeaute les sociétés Divesa, Figeas, Assura et Assura-Basis. L'équipe de direction sera renforcée par Vincent Hort, nouveau secrétaire général, Sylvain Gadenne, nouvel actuaire responsable du contrôle des risques et Serge Husmann, responsable interne de la conformité.

INDICATEURS Source THOMSON REUTERS Cours sans garantie

Table with market indices: DJ Euro Stoxx 50 (3004.5 +0.9%), FTSE 100 (6549.1 +0.6%), Nasdaq Comp. (3794.0 -0.5%), Dow Jones (15168.0 -0.8%), etc.

Table with exchange rates (Change) and bills (BILLETS) for various currencies like Euro, Dollar US, Livre sterling, etc.

Table with metals prices (Métaux) for Once/USD, Kg/CHF, Vreneli 20- in Gold, Silver, and Platinum.

Table with Swiss market (MARCHÉ SUISSE) listing stocks like SMI, ABB Ltd N, Actelion N, Adecco N, etc.

Table with foreign markets (MARCHÉS ÉTRANGERS) listing various international stock indices and prices.

Publicité for BCN (Banque Commerciale du Nord) advertising banking services.

Table with Swisscantor funds (FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO) listing various investment funds and their values.

Table with reference rates (TAUX DE RÉFÉRENCE) for various obligations and interest rates.

Advertisement for Margot Mazout, a heating oil company, including contact information and phone number.

ÉQUITABLE Le métal jaune bénéficie maintenant d'un label qui doit permettre d'améliorer les conditions d'extraction et la vie des mineurs.

Certification en or pour la Suisse

BERNE
PHILIPPE VILLARD

Bénéficiaire de produits ou de matières premières certifiées «équitables», constitue une donnée qui commence à aller de soi pour du café, du cacao, du quinoa ou des fruits. Quand il s'agit d'un métal précieux comme l'or, cette demande apparaît moins évidente.

Pourtant, dans le monde, 15 millions de personnes vivent de l'extraction de 400 à 500 tonnes d'or par an pour une production mondiale de 2700 tonnes en 2013, un record. Seulement, ces artisans de l'or travaillent dans des conditions loin d'être favorables ou même concevables.

C'est pourquoi le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et un certain nombre d'acteurs de la filière suisse de l'or, se sont lancés dans la quête d'un métal certifié «Better gold initiative» (Initiative pour un or meilleur).

Meilleures conditions

De quoi s'agit-il? «D'améliorer les conditions de vie des mineurs au plan social et les conditions d'exploitation au plan environnemental», explique Hans-Peter Egler, chef de la promotion économique, coopération et développement au Seco,

«Grâce à ce partenariat nous pouvons désormais vendre sans intermédiaire notre production à un meilleur prix qui se situe à 0,8% au-dessous du fixing de l'or au London Metal Exchange. Auparavant, le niveau de prix était de 3% voire 5% inférieur au prix de Londres. De plus, grâce à cette action, nous touchons directement 0,7 dollar par gramme vendu», détaille Eugenio Huayhua Vera, directeur général de la coopérative minière Sotrami, au Pérou.

L'argent ainsi récolté grâce à cette première livraison sera utilisé à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité, mais aussi au remplacement du mercure, neurotoxique et ultra-polluant, qui sert à amalgamer l'or. Il servira encore à doter la mine d'une adduction d'eau et à l'encapsulation des déchets miniers.

Enfin, ces fonds contribueront à la concrétisation de certaines



Place forte du commerce de l'or, la Suisse impulse une action vers des échanges équitables du métal précieux. PHOTOS SP + KEYSTONE/MONTAGE RÉGINE BINDÉ

idées réunies au sein d'une «banque de projets» gérée de façon collective.

Cette coopérative, qui emploie une centaine de personnes sur un secteur qui rassemble près de 800 mineurs, a déjà accompli un certain chemin.

Dès 1998, elle est parvenue à éradiquer de l'exploitation le travail des enfants et des épouses de mineurs. «On reste une petite entreprise, mais on cherche à bénéficier des technologies actuelles, car nous souhaitons assumer nos responsabilités sociales vis-à-vis des travailleurs comme de notre communauté. Et aussi développer

une exploitation minière responsable et humaine grâce à cette certification», martèle encore Eugenio Huayhua Vera.

Et, grâce à des coopérations internationales, «nous avons pu installer une sorte de funiculaire qui permet de remonter pierres et minerais de façon mécanisée et non plus à dos d'homme, car la mine s'enfonce jusqu'à 350 mètres sous terre», poursuit-il.

Anneau d'or vertueux

Le cours du métal jaune tutoie parfois des sommets. Surtout quand, comme lors des pics de crise économique, il re-

devient valeur refuge. En 2012, l'or valait ainsi 54 000 francs le kilo, contre 37 000 aujourd'hui.

De quoi justifier l'investissement du Seco, qui consacre 2,9 millions de francs au polissage de cet anneau or vertueux.

Pour lui et les partenaires de l'initiative réunis dans la Swiss better gold association (SBGA), il s'agit in fine d'améliorer surtout les conditions générales d'exploitation dans les mines artisanales et de taille moyennes.

Pour Eugenio Huayhua Vera, ce voyage s'est donc révélé «très productif».

Ces 25 kg d'or péruvien seront bientôt suivis d'une nouvelle livraison d'une dizaine de kilos. La maison Cartier, qui va retra-

vailer cette matière, ne compte pas inclure d'autre valeur ajoutée que celle de son savoir-faire dans les produits finaux. Pas question de tirer de cet or équitable un argument publicitaire. «Nous voulons juste continuer à nous inscrire dans une chaîne d'excellence», analyse Nawal Ait-Hocine au nom du joaillier, qui se fournit déjà selon les mêmes critères auprès d'une mine du Honduras.

C'est pourtant bien «l'utilisateur final, le consommateur, qu'il faudra sensibiliser», pronostique Philippe Fournier, secrétaire général de la Swiss better gold association (lire encadré). Et si le lien à un bijou en or reste aussi sentimental que fort, on peut encore élargir la réflexion à la provenance de tous les métaux précieux et rares que requièrent les objets de haute technologie qui s'écoulent dans les pays développés – des projets d'extension du label sont même prévus en Colombie et au Ghana.

Ainsi, fût-elle en or, cette initiative se doit de ne rien avoir de plaqué. ◉

SGBA C'EST QUOI?

La Swiss better gold association (SGBA) a été créée en avril dernier. Le label fédère des acteurs de la filière or Suisse tels que raffineurs, investisseurs et utilisateurs d'or.

La Suisse demeure une place forte de l'or, avec quatre grands raffineurs: Metalor, à Neuchâtel, et les sociétés tessinoises Argor, Pamp et Valcambi. Seules les trois premières sont membres de la SGBA. Les raffineurs produisent de l'or dit 4-9, c'est-à-dire pur à 9999 pour cent. La Suisse traite chaque année près de 70% du stock mondial d'or. ◉



« Nous souhaitons développer une exploitation minière responsable et humaine grâce à la certification. »

EUGENIO HUAYHUA VERA DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COOPÉRATIVE MINIÈRE SOTRAMI

KLOTEN Une plaque a causé un atterrissage délicat

L'atterrissage d'urgence d'un avion de Croatian Airlines, le 27 septembre dernier à Zurich, est dû à la plaque de protection défectueuse du train d'atterrissage avant de l'appareil. L'appareil de marque canadienne Bombardier avait dû se poser brusquement sur le nez en utilisant uniquement le train d'atterrissage arrière. Actionné par les pilotes, le train d'atterrissage du DHC-8-402 n'est pas sorti, restant bloqué lors des deux premières tentatives. ◉ ATS

AUTOROUTE A12 Carambolage vers Riaz

Un accident de voiture impliquant quatre véhicules a eu lieu lundi, en fin d'après-midi, sur l'autoroute A12 vers Riaz (FR). Une automobiliste de 26 ans, blessée à la tête, a été emmenée à l'hôpital. Une auto a percuté l'arrière de la voiture de cette femme. Cette voiture a été projetée contre une camionnette conduite par un septuagénaire, et ce troisième véhicule a percuté à son tour un fourgon conduit par un homme de 61 ans. L'autoroute a été fermée pendant 2h30. ◉ ATS

LUCERNE Six ados coupables d'agressions sexuelles

Six adolescents de 14 et 15 ans ont été reconnus coupables d'agressions sexuelles sur une fille de 14 ans à Reiden (LU), notamment dans des toilettes publiques. Une des agressions a été filmée avec un téléphone portable. Le juge les a condamnés à des peines de prison avec sursis allant de quatre à 11 mois. Ils doivent aussi suivre une thérapie ambulatoire. Deux des adolescents ont été en outre reconnus coupables de viol et un troisième de tentative de viol. ◉ ATS

FRIBOURG Le pavillon d'un centre de requérants d'asile détruit par un incendie




KEYSTONE

un abri de la Protection civile pour quelques jours. Trente-cinq pompiers ont rapidement maîtrisé le sinistre, qui pourrait être dû à un court-circuit dans un chauffe-eau. Leur intervention a permis d'éviter que le feu ne se propage aux bâtiments avoisinants. ◉ ATS

CHINE Limogé pour avoir protégé ses chaussures

Un responsable local chinois a été limogé, lundi, après la diffusion d'une photo de lui sur le dos d'un villageois qui le portait pour protéger ses chaussures de luxe, selon les médias. Il effectuait une visite dans une zone inondée dans la province de Zhejiang. Le responsable, directeur du bureau des constructions de la banlieue de Sanqishi, près de la ville de Yuyao, devait rendre visite à des familles sinistrées. ◉ ATS-AFP

AVIS MORTUAIRES

 **+**

Ta porte s'est finalement fermée, toi qui la laissais toujours ouverte à toutes et à tous.

Mitnaint lai pôrte de tai môjon ât chôte po tot d'bon, c'tée que te léchais aidé eüvri po tot l'monde.

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Norbert BRAHIER

notre très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui s'en est allé sereinement dans sa 91e année, entouré de sa famille, après une longue maladie supportée avec dignité et réalisme.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants:
 Vincent et Christine Brahier-Gammenthaler
 Raynald et Myrtille
 Valérie et Jonas
 Michel et Marie-Lise Brahier-Charmillot
 Dave et Séverine; Léa, Jessica
 Cindy et Sébastien; Maxence, Alexis
 Gérald Brahier et Claudine Leoni-Galvanetto
 Vinciane et Damien; Anaël
 Noa
 Marie-Josée et Jean-Claude Haegli-Brahier
 Jérôme
 Pascal et Muriel; Loris, Lucas, Enzo
 Laurent et Jessica; Shannon, Réanne
 Marjorie et Michaël; Elyne
 Jean-René Brahier et Anne-Marie Vassena-Saucy
 Clovis et Marie
 Xavier et Emilie
 France et Julien; Noé, Lara
 Alicia

Ses frères et sœurs: Roger et Gilberte, Anne-Marie, Paul et Gilberte, Joseph, Berthe et Alain
 Sa belle-sœur: Marie Rebetez-Veya

Toutes celles et ceux qui, d'une façon proche, ont partagé une tranche de sa vie, ainsi que les parents et amis.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église de Lajoux, le vendredi 18 octobre à 14 heures, suivie de la crémation.

Norbert repose dans la chambre mortuaire de la Résidence de la Courtine à Lajoux.

Un merci particulier est adressé au personnel des Soins à domicile des Franches-Montagnes pour sa gentillesse et sa grande humanité.

Les dons reçus seront versés en faveur d'une œuvre humanitaire.

Adresse de la famille: Jean-René Brahier, Dos les Laves 127, 2718 Lajoux Lajoux, le 14 octobre 2013.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Elle n'est plus là où elle était
mais elle est partout où nous sommes.*

Pierre Pfammatter
 ses enfants et petits-enfants
 ont la tristesse de faire part du décès de

Erika PFAMMATTER

née Stettler

leur chère épouse, maman, grand-maman, parente et amie enlevée à leur tendre affection vendredi dans sa 78e année, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 11 octobre 2013.

Un adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Cernil-Antoine 11, 2300 La Chaux-de-Fonds



La «sale maladie» a encore frappé chez
 Les Amis du Jazz de Cortailod
 qui pleurent leur Ami

Reini SCHLAEFLI

Son empreinte restera aussi belle que profonde, fidèle à son image.

028-736242

En souvenir de

Madame Christine JAQUET

2012 – 16 octobre – 2013

Déjà 1 année que tu nous as quittés.
 Ton souvenir restera toujours dans nos cœurs.
 Ta famille qui pense toujours à toi

028-735937

BILLET RELIGIEUX

Chacun de nous est l'Eglise!

Ça m'est venu comme une évidence, ce matin, lors de mon petit-déjeuner! Chacun de nous est l'Eglise: je voyais cette phrase dans un contexte très précis. Celui du temps où Galilée affirma que la Terre tournait autour du Soleil, et non l'inverse.

L'Eglise refusa cette affirmation. Et jusqu'à quand a-t-elle persisté dans son entêtement, de bonne foi?!!!

L'Eglise entêtée et de bonne foi. J'aime bien cette idée.

Et je la reliais à la discussion que je vais avoir un jour avec ce vieux monsieur aimable avec qui je parle de tout sauf de religion. Le jour où je le visiterai, je parie... que si je lui pose la question: «Et que pensez-vous de Dieu; a-t-il une importance dans votre vie?», sa réponse sera: «Je n'ai jamais cru en Dieu».

Je m'imaginais lui répondre alors: «Savez-vous que Dieu a toujours cru en vous?» A voir ensuite comment l'entretien se poursuit!

Mais le jour de son enterrement, si c'est moi qui officie, c'est ce que je dirai, comme je le dis à chacun de «mes» enterrements: Dieu a cru, aimé, souhaité, accompagné la vie de celui/celle que nous lui remettons.

Mon vieux monsieur aimable, je crois qu'un jour, sinon ici du moins «là-bas» découvrira qu'il est aimé depuis que Dieu est Dieu, et aussi fort que Dieu est Père, selon les dires de Jésus, une sorte de Galilée dans son domaine, en son temps.

Chacun de nous est l'Eglise: entêtée et de bonne foi.

Essayons de tirer la leçon de «l'affaire Galilée», et revoyons nos certitudes, surtout celles qui concernent Dieu – on n'est pas pour rien dans un «billet religieux», non?

Ça me concerne aussi, et je dirais également tous les croyants actuels.

«On a tous en nous quelque chose de très assis» (c'est pour le chanter sur une musique connue!); quelque chose à reconsidérer, face à un Dieu qui, sur notre chemin, nous déroutent.

René Perret, pasteur de l'Eren

AVIS MORTUAIRES

*On ne voit bien qu'avec le cœur,
l'essentiel est invisible pour les yeux.*

Son frère: Claude Chopard et son amie Edith Mathys

Ses neveux et nièce: Eric Chopard, ses enfants
 Yoann et Eva
 Stephan et Dorota Chopard, leur fille
 Juliette
 Katia Chopard, sa fille
 Romane

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur René CHOPARD

qui nous a quittés dans sa 82e année.

Courtelay, le 15 octobre 2013.
 Home Hebron, Mont-Soleil

Adresse de la famille: Claude Chopard
 Le Moulin 11
 2608 Courtelay

Le dernier adieu aura lieu vendredi 18 octobre à 14 heures devant le pavillon du cimetière de Courtelay suivi du culte en l'église protestante.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés au home Hebron que nous remercions tout particulièrement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Car la vie et la mort sont un,
de même que le fleuve et l'océan sont un.*

André et Jeanine Honsberger-Mayor, leurs enfants et petits-enfants
 Pierrette Honsberger-Kaltenrieder, ses enfants et petits-enfants
 Marceline Honsberger-von Allmen, ses enfants et petits-enfants
 ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Elisabeth HONSBERGER-RYTER

leur chère maman, belle-mère, grand-maman, grand-mami, belle-sœur, marraine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 97e année le 14 octobre 2013.

La cérémonie aura lieu vendredi 18 octobre à 14 heures en la Blanche Eglise de La Neuveville.

Elisabeth repose à Mon Repos.

La famille remercie le personnel soignant de Mon Repos pour sa gentillesse et ses bons soins.

Vous pouvez honorer sa mémoire en faisant un don au Comité des dames de Mon Repos, CCP 25-2924-5.

Adresse de la famille: Rte du Château 64, 2520 La Neuveville

028-736234

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Raymond ULRICH

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son deuil.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2013.

SIS NEUCHÂTEL

Sept interventions pour les secours

Entre lundi à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) est intervenu, au total à sept reprises.

– Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour: une alarme automatique sans engagement de notre part, rue St-Maurice à Neuchâtel, hier à 15h20.

– Les ambulances ont été sollicitées à six reprises pour: une urgence médicale, avenue des Champs-Montants à Marin, lundi à 18h35; une urgence médicale, rue des Parcs à Neuchâtel, lundi à 21h05; un malaise, route de la Traversière à Colombier, lundi à 21h35; un malaise, route de la Pistoule, à Cormondrèche, lundi à 22h; une chute, rue du Vignoble à Cornaux, hier à 8h15; une urgence médicale, rue du Bassin à Neuchâtel, hier à 14h30. **COMM**

MARIN

Conducteur blessé

Lundi à 16h25, une voiture conduite par un habitant d'Estavayer-le-Lac (FR) âgé de 34 ans circulait avenue des Champs-Montants, à Marin. Arrivée au décodé-passage situé vers le garage Autotechnique, elle s'engagea sur la bretelle de sortie de l'autoroute au moment où arrivait un camion conduit par un habitant de Gorgier, âgé de 18 ans. Une collision s'est alors produite entre l'avant droit du camion et l'arrière gauche de la voiture. Suite au choc, la voiture a terminé sa course contre la glissière de sécurité à gauche de la chaussée. Blessé, le conducteur de la voiture été conduit à l'hôpital par une ambulance. La bretelle de sortie a été fermée pour la durée du constat. **COMM**

ÉTAT CIVIL Neuchâtel

Naissances. – 03.10. Svensson, Emil Benjamin George, fils de Meyer, Jeremy Ryan et de Svensson, Ellen Emelie Kristin. 04. Miller, Elliott Albert Stephan, fils de Miller, Albert Roger et de Ondobo, Stéphanie Astrid. Schmid, Lucie, fille de Schmid, Patrice et de Schmid, Anju Marèse. 05. Vukasinovic, Adrijana, fille de Vukasinovic, Mirko et de Vukasinovic, Nataša. 07. Philipona, Kylan, fils de Philipona, Laurence. Carlino, Tara, fille de Carlino, Johnny et de Carlino, Gloria Paola. Cand, Charlotte, fille de Cand, Arnaud et de Cand, Béline. 08. Iadarola, Luca, fils de Iadarola, Davide et de Iadarola, Debora Ketsia. Ghebretinsae, Tsega-Mesghana, fille de Ghebretinsae, Simon et de Ghebretinsae, Azeb. Jann, Ophélie Maëlle, fille de Jann, Olivier et de Jann, Carole. Obrist, Chloé Alixe, fille de Obrist, Matthieu et de Obrist, Mélanie Kim. 10. Juillerat, Yana, fille de Antón Torres, Yonatan et de Juillerat, Anne. Binetti, Enzo, fils de Binetti, Fabrizio Carlo Mario et de Binetti, Laura. 11. Tripodi, Luca Carmelo, fils de da Silva Ferreira, Tiago et de Tripodi, Marina. 13. Marcos Vrankovic, Vasco, fils de Marcos Vrankovic, Angel et de Marcos Vrankovic, Claudia Virginia. Nicoulaz, Mélie, fille de Nicoulaz, Eric et de Nicoulaz, Alexandra. **COMM**

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

ORANGEADE



Ghieimetti

Pompes Funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Prévoyance funéraire

info@pf-ghieimetti.ch www.pf-ghieimetti.ch
 Neuchâtel – Peseux



AIR DU TEMPS
PIERRE-YVES THEURILLAT

Aventure parisienne

Paris. Balade, visite, café, au lendemain d'un concert. Je me retrouve avec un pote de Grenoble, quartier des Halles, bistrot modé zouk, clientèle black society, Caraïbes, Jamaïque. Mon ami me laisse. Je n'ai ni réservé d'hôtel, ni acquis de billet de retour. Sans bagages. Je fais la connaissance d'un gars, black de son état, hyper sympa, loquace. L'ambiance se prête au divertissement, à la détente. Je sors du troquet quelques minutes. Mal m'en prend. Ma veste, avec tout mes documents, passeport, mon argent, de précieux textes personnels, disparaît à l'intérieur du bar. J'ai beau en faire le tour, alerter mon nouvel ami qui mène son enquête. Rien. En

chemise sans rien, au milieu de Paris. Le pote rencontré me donne un billet de 50 francs et me souhaite bonne chance, puis disparaît dans la nuit. Je me rends au premier commissariat que je trouve. J'explique: citoyen suisse ici pour un concert, a décidé de prolonger son séjour parisien, mais viens de se prendre une veste en se faisant voler tous ses biens. Je demande au flic de me permettre de dormir, à quatre heures du matin, dans le mitard, ce que je pourrai finalement faire entre prostituées et clochards, durant deux heures. Au départ des négociations, le flic me répond en me disant: «OK, et au réveil, ce sera quoi? Café ou chocolat chaud?». ☉

LA PHOTO DU JOUR

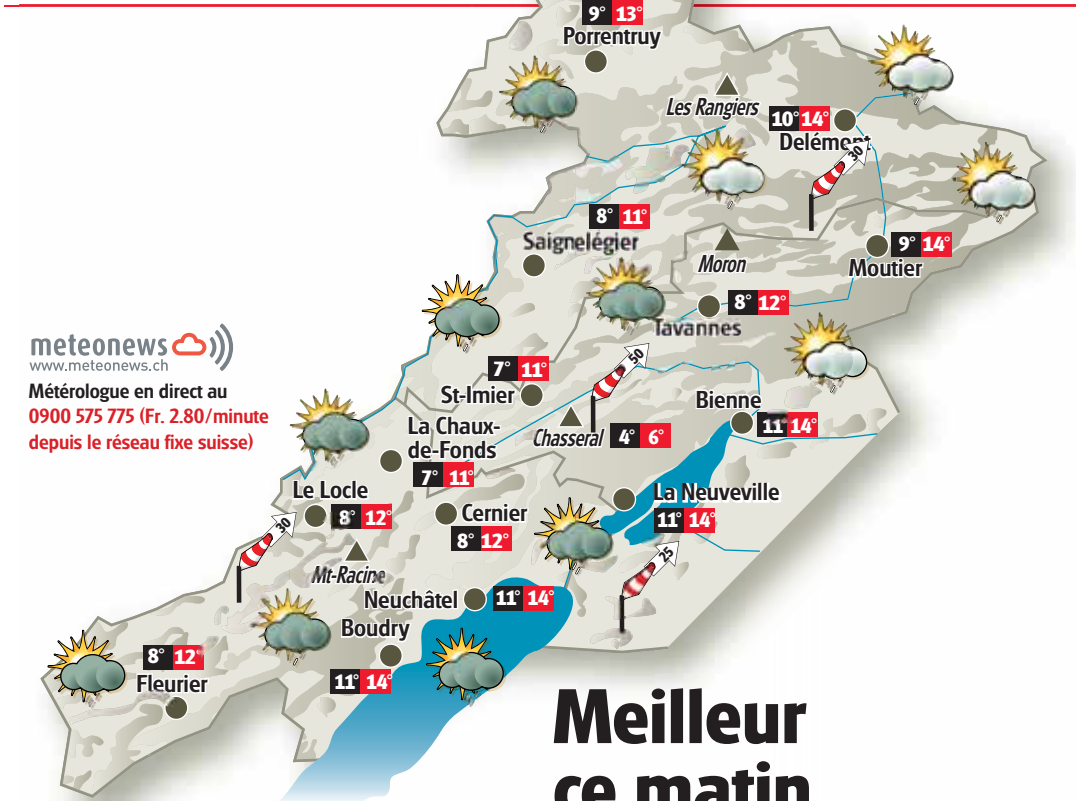
Finale du 200 m des courses de Dragon Boat lors des Jeux asiatiques de Tianjin (Chine). KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **07h52**
Coucher **18h44**

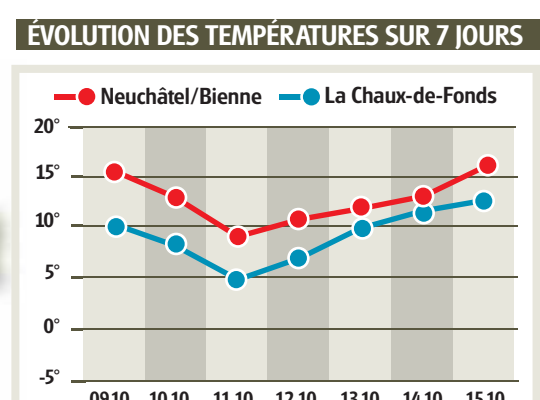
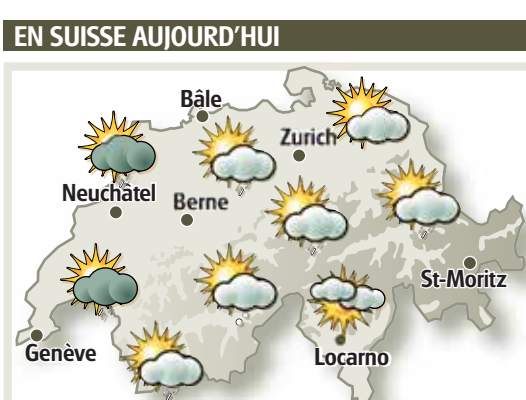
Lever **17h21**
Coucher **04h54**



Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	14°	SO 2 Bf	429.28 m
Bienne	14°	SO 2 Bf	429.26 m
Niveau du lac des Brenets: 750.98 m			

Meilleur ce matin

Un temps sec et des éclaircies seront au rendez-vous ce mercredi matin, puis le ciel se chargera et des pluies suivront vers la fin d'après-midi. Elles deviendront plus marquées le soir. Un temps assez ensoleillé fera son retour jeudi et jusqu'à samedi et il fera doux, notamment en montagne. Les conditions météorologiques se dégraderont dimanche avec l'arrivée de pluies.



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

JOUR	Activité	Température	FIABILITÉ
JEUEDI	pied du Jura à 1000m	10° - 16° / 7° - 13°	8/10
VENDREDI	pied du Jura à 1000m	8° - 16° / 6° - 18°	7/10
SAMEDI	pied du Jura à 1000m	9° - 17° / 7° - 20°	7/10
DIMANCHE	pied du Jura à 1000m	13° - 17° / 10° - 16°	6/10

SUDOKU N° 771

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 770

9	4	3	6	2	1	8	5	7
5	2	7	9	3	8	4	6	1
8	6	1	4	7	5	3	9	2
7	3	9	1	8	2	6	4	5
1	8	6	5	4	9	7	2	3
4	5	2	7	6	3	9	1	8
6	1	5	8	9	7	2	3	4
3	9	8	2	5	4	1	7	6
2	7	4	3	1	6	5	8	9

Difficulté 2/4

1						2		
		3		2		5	1	7
				1				4
5		7		6	3			8
6	9						5	2
3			5	4		9		6
9				7				
8	3	1		9		7		
	6							9

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

PUBLICITÉ

CONCOURS

30 PLACES À GAGNER!

ARC EN SCÈNES
CENTRE SUISSE DES ARTS VIVANTS - 198
1700 - THÉÂTRE - SALLE DE MUSIQUE
18 CHAUX-DE-FONDS

ARCINFO.CH

Molly Bloom

Spectacle théâtre événement
avec Anouk Grinberg sur un texte de James Joyce
les 30 et 31 octobre 2013 au Théâtre de la Chaux-de-Fonds

INTERNET Site www.arcinfo.ch rubrique **Concours** | SMS Tapez le SMS **DUO AES** Envoyez votre message au numéro **363** (Fr. 1.-/SMS)

DÉLAI DE PARTICIPATION: DIMANCHE 20 OCTOBRE À MINUIT

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâteloise de Presse SA ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement.